



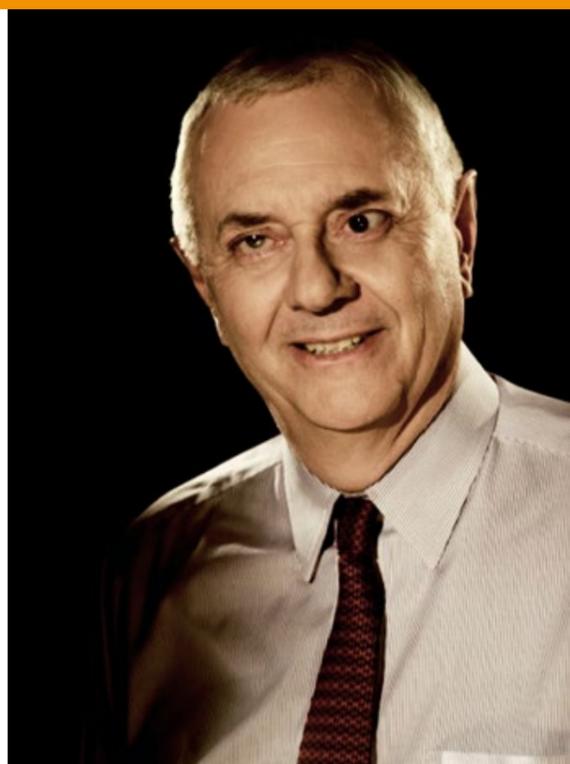
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2 0 1 9

FONDATION ● AVRIL
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

MOT DU PRÉSIDENT

Philippe Tillous Borde



“ MAIS, OUI, IL VA FALLOIR CONTINUER À PRODUIRE, ET L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT ENTREPRIS PAR LES AGRICULTEURS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE AUTOUR DE LA TRANSITION AGRICOLE DOIT NÉANMOINS SE POURSUIVRE. ”

Depuis la COP 21 à Paris en 2015, chacun a pris davantage conscience du changement climatique. Les prévisions du GIEC du 25 septembre 2019 interpellent aujourd'hui l'ensemble de la population.

Il reste bien sûr toujours des sceptiques, mais beaucoup d'entre nous s'interrogent aujourd'hui sur les conséquences de ce phénomène sur nos vies et le monde qui nous entoure.

La Fondation Avril, en précurseur, avait inscrit le sujet climatique dans ses statuts de 2014.

L'accélération des modes de vie et la globalisation du développement de la planète, ont conduit à mettre en péril sa biodiversité ; autant de sujets qui devaient être traités au rendez-vous mondial de l'UICN à Marseille en juin 2020, où l'on attendait de la France des propositions fortes pour l'Afrique.

Ainsi, tout en poursuivant sa stratégie, la Fondation Avril a accru ses actions en faveur des transitions agricoles.

Dans « Métamorphose du monde rural » (Hervé Le Bras et Bertrand Schmitt), ouvrage sorti en février 2020, préparé au sein de la Fondation Avril dans un groupe de compétence, on constate que les agriculteurs français et nos territoires ruraux rassemblent les qualités et les capacités pour mener à bien cette transition, qui se traduit dans les actions de la Fondation :

- mise en place de projets territoriaux autour de l'agriculture durable dans le Massif Central.
- consolidation du fonds AgriBio Impact, dont le démarrage en 2020 va permettre d'accélérer la mise en place de filières locales autour d'une alimentation saine, de services durables et d'énergies renouvelables.

Pour valoriser cette agriculture durable et améliorer l'information des citoyens sur la qualité nutritionnelle de l'alimentation et sur l'environnement dans lequel cette alimentation aura été élaborée, les projets Numagri et Numalim ont été imaginés et ont démarré.

Numagri rassemble les producteurs, avec la gestion de leurs data et la mise en place de plateformes numériques accessibles à tous.

Numalim, utilisant les données de Numagri et des industriels, une chaîne de valeur, depuis les producteurs, en passant par la transformation, jusqu'aux consommateurs, qui pourront ainsi choisir leur alimentation avec de meilleures données standardisées.

Le Colloque « Entreprendre contre la malnutrition » organisé par la Fondation Avril durant le « SARA » à Abidjan les 25 et 26 novembre 2019, nous a permis de croiser les regards des scientifiques, des agronomes et des entrepreneurs sur la problématique de la malnutrition en Afrique. Il a fait ressortir tout particulièrement les carences alimentaires en protéines en acides aminés essentiels contenus dans les protéines ainsi qu'en certains minéraux comme le fer.

Le succès de cette manifestation et l'intérêt porté par les ministres Africains et Français pour la poursuite de cette action nous a encouragés à préparer pour 2020 un véritable plan protéines pour l'Afrique en s'appuyant tout particulièrement sur les programmes que la Fondation Avril a déjà accompagnés depuis 2015 en Afrique de l'Ouest et sur la mise en place de politique de filières autour des légumineuses en Afrique.

Toutes ces démarches nous ont conduit à privilégier des actions en France et en Afrique pour réussir notre autonomie alimentaire, tout particulièrement en protéines de qualité, tout en favorisant des méthodes de production respectant mieux les sols et l'agro-écologie associée.

Depuis, la pandémie du COVID-19 a sans doute bousculé les esprits et la situation économique mondiale.

- À ce stade nous retiendrons que cette pandémie nous met en garde sur la nécessité d'une impérative souveraineté alimentaire.
- Sur les risques d'une globalisation planétaire tant sur les conséquences économiques que biologiques. Par ailleurs elle souligne notre besoin de soutenir la recherche scientifique mondiale et d'en assurer une meilleure coordination.

MOT DU DIRECTEUR

Philippe Leroux



“ POUR LES AGRICULTEURS, UNE PARTIE DE LA SOLUTION ÉCONOMIQUE ACTUELLE SE RÉINSCRIT DANS UNE RELATION PLUS ÉTROITE ET SOLIDAIRE AVEC LES TERRITOIRES SUR LESQUELS ILS VIVENT ET TRAVAILLENT. ”

Au moment où je rédige ce mot, la plupart des secteurs économiques sont à l'arrêt ou au ralenti afin de respecter le confinement ; l'agriculture en revanche poursuit son activité, et dans les territoires beaucoup de citoyens redécouvrent la vertu d'une alimentation en filière locale « du producteur au consommateur ».

Ainsi, pour les agriculteurs, une partie de la solution économique actuelle se réinscrit dans une relation plus étroite et solidaire avec les territoires sur lesquels ils vivent et travaillent.

En 2019, la Fondation a œuvré dans ce sens pour rapprocher l'agriculture et les agriculteurs, des territoires et des citoyens et favoriser la co-construction des transitions économiques, sociales et environnementales.

Tout d'abord en lançant un grand appel à projet avec l'État, la Fondation a appuyé la création de projets territoriaux, multi-acteurs, issus de l'agriculture dans la zone Massif Central (85 000 km² sur 4 régions) ; Cet appel à projet a permis d'identifier 9 projets de filière et de territoire dont l'ingénierie sera financée et tutorisée pendant 3 ans.

Dans la même approche, en 2019, la Fondation s'est mobilisée sur la création du fonds Agri Impact qui sera géré par la société de gestion Esfin (Crédit Coopératif). Ce fonds sera finalisé au premier semestre 2020 et lancé lors du Salon de l'Agriculture. Son objectif est d'accompagner les agriculteurs en fonds propres dans leurs diversification économique (circuits courts, énergie verte ou autre) tout en veillant à ce que l'accroissement de revenu des agriculteurs soit également suivi d'une évolution des pratiques agricoles et du bilan carbone des exploitations.

De même, la Fondation a lancé Numagri - une dynamique transverse à l'ensemble des filières - pour créer le langage commun des données numériques agricoles. Ce projet facilitera l'utilisation et la massification des données pour répondre aux attentes des agriculteurs (traçabilité, bilan carbone, maîtrise des intrants...).

Ces démarches se sont appuyées sur les travaux d'un groupe de compétences « territoires ruraux » - lancé en 2018 - qui a présenté ses résultats dans un ouvrage rédigé par Bertrand Schmitt et Hervé le Bras, « Métamorphose du Monde Rural » aux éditions Quae.

À Abidjan (Côte d'Ivoire), lors du Colloque « Entreprendre contre la malnutrition », organisé en marge du SARA (Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales) les 25 et 26 novembre 2019, la Fondation Avril a mis en évidence la nécessité d'une approche globale (de la recherche jusqu'au marché) et multi-acteurs pour le développement en Afrique.

En 2020, la Fondation poursuivra son soutien à l'organisation des filières légumineuses et s'appuiera sur sa connaissance des marchés et de leur organisation en filière, ainsi que sur son expérience de la gestion de projets pour fédérer ses partenaires dans de nouveaux programmes permettant d'accélérer l'indépendance protéique des pays dans le cadre d'une agriculture durable garante d'une biodiversité préservée.

SOMMAIRE

■ LES MISSIONS DE LA FONDATION	10
■ LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION	12
■ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2019	14

■ LES PROJETS ET ACTIONS FINANCÉS PAR LA FONDATION EN 2019

EN FRANCE

ENTREPRENEURIAT ET TRANSITIONS AGRICOLES

CONCOURS MAKE IT AGRICULTURE	18
MASSIF CENTRAL : TERRITOIRES À AGRICULTURES POSITIVES	22
NUMAGRI	26
AGRI IMPACT	28
FRANCE ACTIVE - INITIATIVE FRANCE	30
FONDATION AGROPARISTECH	32
CONCOURS GRAINES D'AGRICULTEURS	34
AU CŒUR DES PAYSANS	36
TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE	38
TERRES UNIVIA	40
EMMAÛS FRANCE	42

ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

BANQUES ALIMENTAIRES	46
SOLAAL	48

AFRIQUE

STRUCTURATION DE FILIÈRES

ORGANISATION DE FILIÈRES

AGROPOL	52
SENS BÉNIN	54
CUMA BENIN AQUITAINE	56
TECH DEV	58
AFDI - MALI	60
SEED PROJECT	62
B'BOVID	64
OPTIGERM - CIRAD	66

BIODIVERSITÉ CULTIVÉE ET PRÉSERVATION DES SOLS

ORACLE - CIRAD	70
GRET	72
AGRISUD INTERNATIONAL	74

LES PÔLES DE COMPÉTENCES

INTRODUCTION PRÉSENTANT LES PÔLES	76
PÔLE FILIÈRES AFRIQUE	78
PÔLE NUTRITION AFRIQUE	80
PÔLE TERRITOIRES RURAUX FRANCE	83

MISSIONS DE LA FONDATION

La Fondation Avril est née d'une volonté : celle d'agir et de s'impliquer dans le domaine public, pour l'intérêt général et le développement durable, et plus spécifiquement au sein du monde rural.

C'est ainsi qu'a été créée la Fondation Avril, Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014, l'une des rares fondations actionnaires en France.

Toutes les actions de la Fondation Avril s'inscrivent dans un objectif global de contribution à la défense de l'environnement naturel consistant à favoriser le développement des territoires ruraux en France et en Afrique.

Elle s'inscrit résolument dans une volonté d'agir et de s'impliquer dans les territoires ruraux et auprès de leurs habitants les plus en difficulté, en France et en Afrique, en poursuivant des missions d'intérêt général.

Elle s'appuie sur l'expérience de ses fondateurs dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, du développement des filières agroalimentaires, de l'innovation et de la coopération internationale.

Ses missions se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et par la mise en place de projets innovants qui rassemblent et associent différents partenaires en France et dans le monde.

Elle répond également au souhait des fondateurs du Groupe Avril d'en faire évoluer la gouvernance en stabilisant son capital sur le long terme.

Ce statut particulier lui permet de bénéficier à la fois des moyens humains, économiques et des compétences du Groupe, tout en préservant l'autonomie de sa conduite et de ses actions.

“ ENSEMBLE,
DÉVELOPPONS
LES RURALITÉS ”

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX EN FRANCE ET EN AFRIQUE.

EN FRANCE

Ces dernières années, un sentiment d'abandon a gagné les habitants des territoires ruraux; la création du statut de métropole et la rationalisation économique des services publics y ont participé. Mais ce ne sont pas les seules causes; au cours de ces 40 dernières années, la désindustrialisation et la diminution du nombre d'agriculteurs ont eu pour conséquence une baisse du poids économique et politique des territoires ruraux face aux aires urbaines. Pourtant aujourd'hui, la Société semble attendre beaucoup de ces territoires et de leurs agriculteurs en matière d'alimentation, de création de lien social et de contribution positive à l'environnement.

En France, la Fondation Avril accompagne la transition de l'agriculture vers des modèles créateurs de valeur économique, sociale et environnementale durable, véritables liens entre agriculteurs et citoyens pour répondre au développement solidaire des territoires.

La Fondation intervient également dans ces territoires par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous.

Entrepreneuriat et transition des modèles agricoles



Promotion d'une alimentation saine et durable pour tous



EN AFRIQUE

En Afrique, la Fondation Avril, en particulier grâce aux légumineuses, participe au combat contre la pauvreté et la malnutrition ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Pour la Fondation, cela passe par une meilleure structuration des filières locales autour de l'agriculture familiale et des petites entreprises de la transformation.

La Fondation appuie également des initiatives agroécologiques favorisant la biodiversité cultivée et la préservation des sols.

Organisation filières



Biodiversité cultivée et préservation des sols.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation Avril est administrée par un Conseil composé de 9 membres répartis en 3 collèges :

COLLÈGE DES FONDATEURS



Philippe Tillous Borde
Président
FIDOP



Gérard Tubéry
Secrétaire Général
FOP



Bernard de Verneuil
FIDOP

COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT



Rémi Bourdu
Ministère de l'Intérieur



Nicolas Fairise
Ministère des Affaires Étrangères



Philippe Pipraud
Ministère de l'Agriculture

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



Monique Barbut



François Lemarchand
Trésorier
Fondation Nature&Découvertes



Kibily Touré
Chemin de fer du Mali et du Sénégal

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION

L'équipe de la Fondation est composée de 8 personnes avec une organisation : France, Afrique, Nouvelles Technologies & Financement.



Catherine Bureau
Directrice Déléguée



Olivia Donatien
Assistante de direction



Philippe Leroux
Directeur Général



Anaïs Lossignol
Chargée de mission France



Christophe Polaert
Chargé de mission Afrique



Augustin de Vitry
Chargé d'Affaires Agri Impact



Hélène Jeusselin
Communication



Benoît Viron
Directeur Projets Agri Impact

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique est en charge de conseiller la Fondation sur les orientations ses actions. Ce Conseil Scientifique est présidé par François Houllier et se compose de 12 membres au 31 décembre 2019.

Le Conseil Scientifique est lui-même organisé en quatre pôles de compétences : Alimentation & Nutrition Afrique, Filières Agricoles Afrique, Agricultures de Demain et Territoire ruraux. Il se saisit de thématiques ciblées afin de produire des publications ou des recommandations pour la Fondation.



François Houllier



Marie-Joséphine Amiot-Carlin



Patrick Caron



Daniel Chéron



Michel Griffon



Hervé Guyomard



Pierre Jacquemot



Hervé Lejeune



André Pouzet



Jean-Louis Ruatti

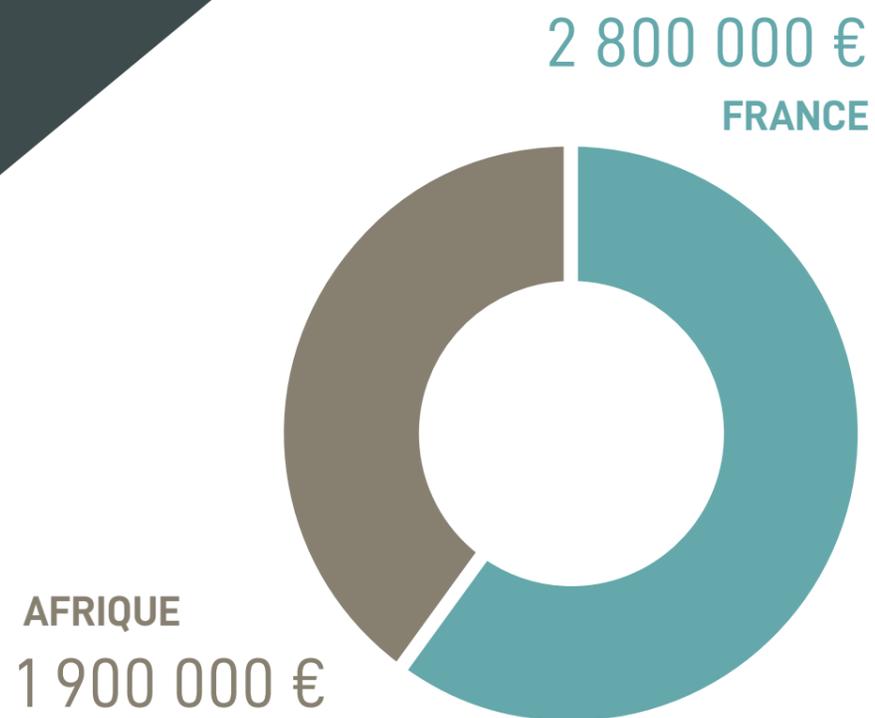


Patrick Tounian



Michel Jacquier

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2019



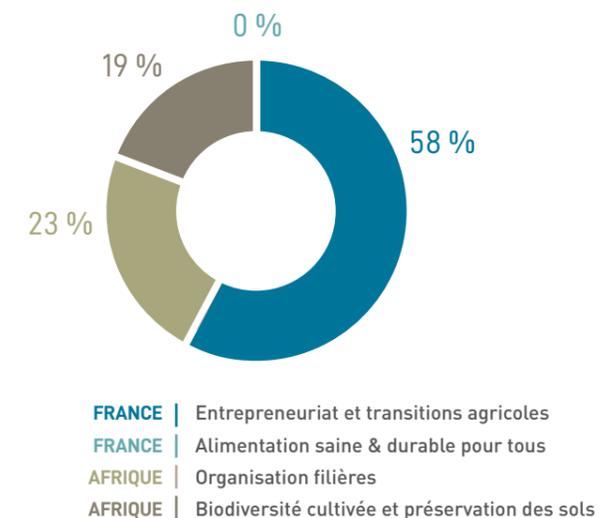
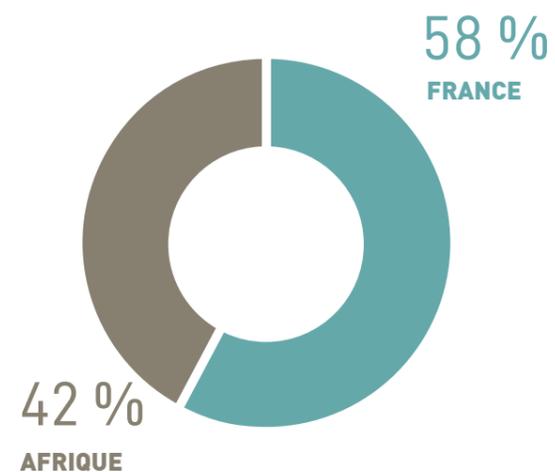
FINANCEMENT DEPUIS 2015

Depuis sa création, la Fondation Avril a apporté près de 4,7 millions d'euros à des associations œuvrant en faveur de l'alimentation saine et durable, du développement des territoires ruraux, de la transition et la résilience de l'agriculture familiale, des sols et de la biodiversité cultivée.

FINANCEMENT 2019 : 766 000 €

En 2019, la Fondation Avril a financé 15 projets (dont un appel à projets ayant abouti au soutien de 9 associations) à hauteur de 0,8 million d'euros dont 10 en France et 5 en Afrique.

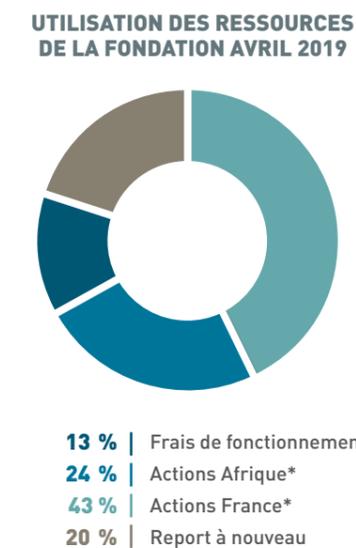
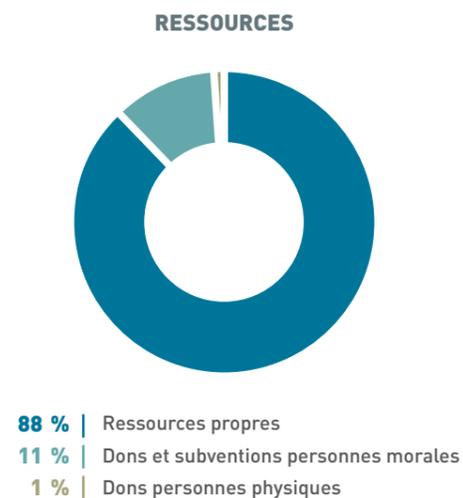
Malgré une baisse du nombre de projets soutenu en 2019 par rapport à 2018 (15 projets pour 22), le montant total des subventions engagées a été maintenu.



RESSOURCES & EMPLOIS 2019

La Fondation Avril a mobilisé, en 2019, des ressources à hauteur de 1,78 million d'euros.

87 % des ressources de la Fondation (1,2 million d'euros) sont utilisés pour financer des associations (0,8 million d'euros) et réaliser le suivi opérationnel des actions (0,4 million d'euros). 0,35 million d'euros ont été reportés pour financer des actions ultérieures.



*incluant le suivi opérationnel des équipes



FRANCE

**ENTREPRENEURIAT
ET TRANSITIONS
AGRICOLES**

CONCOURS Make IT Agri*



Challenge Agriculture Durable,
Sols, Biodiversité, Eau & Climat

*Concevez des Nouvelles Technologies pour l'Agriculture.

“ CONTRIBUTER À UNE RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE ”

La Fondation Avril, l'Académie d'Agriculture de France et AgroParisTech ont annoncé le lancement du concours Make IT Agri lors du Salon International de l'Agriculture 2018. La Fondation Lemarchand, Axérial, le Crédit Agricole SA, Terres Inovia, Arvalis et Terres Innovantes se sont joints au projet en tant que partenaires.

L'ambition de ce concours est d'apporter des solutions concrètes grâce à l'utilisation des nouvelles technologies – informatiques, robotiques et numériques – pour améliorer les pratiques agricoles et les rendre plus durables. Il a également pour objectif de contribuer à une reconnaissance de l'importance de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique, et par la suite,

à la création de start-up innovantes en France. Le concours s'adresse aux élèves ingénieurs, tous secteurs confondus. Pour participer, ils doivent constituer une des équipes de deux à six participants intra ou inter-écoles.

IL SE DÉROULE EN DEUX PHASES :

- De septembre à mi-novembre : les équipes déposent un dossier de candidature présentant leur projet sur le site internet makeitagri.org
- De décembre à juin : après une sélection par le jury, les finalistes doivent créer une première version concrète de leur innovation (version bêta, prototype, plateforme...) qu'ils présenteront devant les huit membres du jury, experts dans le monde agricole. Trois prix récompenseront les lauréats : 1^{er} prix 3000 €, 2^{ème} prix 2000 € et 3^{ème} prix 1500 €. De plus, un accompagnement à la création d'entreprise sera proposé aux étudiants qui le souhaitent.

Durant la première édition du concours, trois équipes ont été récompensées suite à la Finale du 20 juin 2019. La remise du prix a eu lieu au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation le 26 septembre 2019 lors de la rentrée solennelle de l'Académie d'Agriculture.

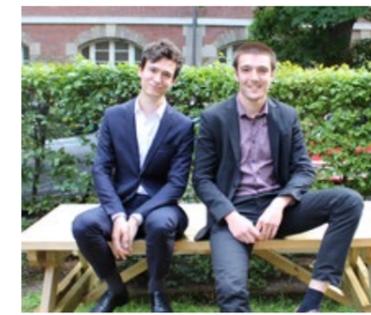
1^{ER} PRIX



Centrale Lyon PHÉRODRONE

Il permet de réduire l'usage de pesticides en déposant une fois par an des colliers imprégnés de phéromones à la cime des arbres. Cette solution permet de viser une seule espèce d'insecte en épargnant les autres. Associée à un drone, cette méthode peut être utilisée sur tous types d'arbres et de terrains.

2^{ÈME} PRIX



AgroParisTech – Centrale Supélec HEXAPODE

Caméra intelligente capable de détecter et d'identifier les insectes présents sur une parcelle agricole pour aider l'agriculteur à lutter contre les insectes ravageurs de manière plus raisonnée. Le but est de remplacer les traitements insecticides préventifs et non spécifiques par des traitements non nocifs pour la biodiversité environnante grâce à un meilleur diagnostic des insectes présents sur le champ.

3^{ÈME} PRIX



ISA Lille GOPASTURE

Outil d'aide à la gestion numérique du pâturage intégrant les effets du climat (comme les fortes températures) sur la santé de l'animal. Il est basé sur des mesures climatiques et d'état prairial afin d'activer un parasol intelligent utilisant uniformément le sol.

RESULTATS 2^{ÈME} SAISON

Lors de la deuxième saison du concours, lancée en septembre 2019, nous avons reçu 20 dossiers de candidatures, provenant de 20 écoles différentes avec une mobilisation de plus de 90 étudiants. Le jury a sélectionné neuf projets finalistes pour accéder à la grande finale du 18 juin 2020.



ESA Angers AGRITRESO

Sous forme d'application, Agritreso est un outil qui permet à l'agriculteur d'anticiper ses variations de trésorerie à court terme. Également, à long et moyen terme, de connaître les tendances des échéances à anticiper par rapport à un prix de vente estimé ou réel.

Vetagro Sup/SIGMA Clermont/ISIMA DEVANA

Système, non chimique, qui consiste à préserver la faune sauvage des parcelles agricoles. L'intérêt du dispositif est d'assurer l'entièreté des récoltes aux agriculteurs. Sans animaux dans les cultures, cela leur permettra parallèlement de gagner du temps lors des travaux des champs.



ISA Lille VEGET'EAU

Système de plantes phyto-rémediatrices qui permet de produire de la biomasse végétale et de l'eau issue de la transpiration des plantes. La production de biomasse peut permettre de réduire l'accumulation de carbone dans l'air. La cohabitation innovante de ces paramètres aura lieu dans une serre intelligente.

AgroSup Dijon FAUNAWAY

Solution innovante et connectée pour protéger les cultures contre les ravageurs et respecter la biodiversité. L'objectif de cet outil (boîtier mobile) est d'aider l'agriculteur à réduire son utilisation de produits phytopharmaceutiques et à préserver la faune sauvage lors des opérations culturales.



AgroParisTech/MinesParisTech/UPMC CONNECT'EAT

Application multiplateforme dont l'objectif est de permettre au consommateur d'accéder à ses produits ainsi qu'à leurs données (type de produits, date de péremption, etc.) sur son « smart fridge » afin de le prévenir à l'avance de la date de péremption de ses aliments.



Ecole Centrale Lyon TRICHODRONE

Drone qui a pour objectif de répondre à la problématique de l'utilisation des produits phytosanitaires en protégeant les cultures de maïs à l'aide de bio-contrôles. Trichodrone propose une solution flexible et adaptable à n'importe quel drone "de supermarché".

POLYTECH NANCY PG-1

Système plug-in-play pour protéger les terres agricoles de la salinisation. Il est constitué d'un support et de filtres purifiant l'eau de son sel qui sera installé directement en sortie de pompe sur le système d'arrosage de l'agriculteur.



EBI/EISTI PICTOPO

Plateforme collaborative pour faire des chemins ruraux des puits de biodiversité. Sur cette plateforme, les différents acteurs pourront modéliser ces chemins afin de trouver des réponses adaptées à chaque situation, suivre l'évolution de leur état sur la durée ainsi que celle de la biodiversité dans ce nouvel habitat.

CESI Le Mans OPTIM'EAU

Drone terrestre autonome de type AGV qui à l'aide de capteur pourrait arroser les parcelles de culture selon le taux d'humidité du sol. Ce robot permet à l'exploitant agricole d'optimiser sa gestion de l'eau.



LA FINALE DU 18 JUIN 2020

Elle se déroulera dans la salle des séances de l'Académie d'Agriculture. Chaque équipe aura 15 minutes pour présenter le prototype de son innovation et répondre aux questions des membres du jury. La remise de prix pour les trois lauréats aura lieu à la fin de la journée.

APPEL À PROJETS MASSIF CENTRAL : TERRITOIRES À AGRICULTURES POSITIVES

La Fondation Avril et l'État ont lancé, en 2019, un 1er appel à projets commun sur le Massif central baptisé «Territoires à Agricultures Positives» afin de faire remonter des territoires des projets innovants dans lesquels les contributions des agriculteurs sont clé. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets locaux multi-acteurs associant développement territorial et transitions agricoles dans le Massif central. Sur 35 projets déposés, neuf ont été retenus et seront accompagnés pendant trois ans.

L'appel à projets «Massif central : Territoires à Agricultures Positives» entend dynamiser les territoires ruraux, améliorer la qualité de vie de leurs habitants, fournir de nouveaux services aux campagnes et aux villes voisines, tout en contribuant à un rapprochement entre agriculteurs et société. Ces projets portent, par exemple, sur le développement de filières locales, de circuits courts, ou d'énergie renouvelable. Cet appel à projets finance l'ingénierie des projets, maillon sensible des projets multi-acteurs. Lancé en avril 2019 par la Fondation Avril et l'État, il a mobilisé plus directement la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, DRAAF coordonnatrice de Massif central, et le Commissariat de Massif.

DES PROJETS MULTI-ACTEURS

Cet appel à projets s'adresse à des collectifs d'acteurs d'un même territoire comprenant des agriculteurs (filières, coopératives, associations, groupements, entreprises...). Ces collectifs doivent être diversifiés et peuvent donc

comprendre des représentants de collectivités, des pouvoirs publics, d'organisations de la société civile, des réseaux citoyens, d'associations de protection de l'environnement, de consommateurs...

DES PROJETS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Les projets retenus doivent :

- Répondre aux attentes et besoins démontrés et non couverts sur les territoires
- Créer des liens entre les agriculteurs et les différents acteurs des territoires
- Créer de nouvelles formes de valeurs économique, environnementale et sociale, notamment autour des activités agricoles
- Démontrer un réel aspect innovant (dans la méthodologie, les services proposés, les relations créées...)

DEUX FORMES DE SOUTIEN COMPLÉMENTAIRES

Les projets sélectionnés bénéficient d'un soutien financier qui a pour objectif de supporter l'ingénierie et l'animation (expertises, études, animation de réseau, suivi de projets...) des projets sur une période de trois ans. Chaque projet bénéficie d'une enveloppe d'un montant situé entre 10 000 € et 50 000 €. Ils bénéficient également d'un accompagnement grâce à la mise en place d'un volet « montée en compétence, mise en réseau, capitalisation ». Pour ce 1^{er} appel à projets, la Fondation Avril a mobilisé 200 000 € pour les trois années de l'accompagnement et l'État a apporté 224 772 €, soit plus de 24 000 € supplémentaires par rapport à l'enveloppe qu'il avait initialement prévue afin de satisfaire davantage de porteurs de projet.

Lancé en avril 2019, l'appel à projets «Massif central, Territoires à Agricultures Positives» a reçu 35 candidatures pour neuf projets sélectionnés en octobre 2019.

1. Une filière créatrice de valeur à partir des étangs du Limousin

Lancer une filière créatrice de valeur durable à partir des étangs du Limousin autour des 3500 propriétaires d'étangs, de pisciculteurs et de restaurateurs locaux. Outre la création de circuits courts, les partenaires s'intéressent à la préservation de la biodiversité existant autour de ces étendues naturelles d'eau douce, à la valorisation des sédiments ainsi qu'à l'animation des territoires ruraux.

Chef de file : Association de Promotion du Poisson Local en Nouvelle Aquitaine (APPL-NA)

Partenaires : Chambres d'Agriculture (87, 24, 23); syndicat des propriétaires d'étangs 87; lycée agricole d'Aahun; université de Limoges et d'Orléans; agriculteurs et pisciculteurs.



2. Des semences locales pour régénérer les prairies naturelles du Cantal touchées par le changement climatique

Adapter les pratiques d'implantation et de régénération de prairies par l'utilisation de semences collectées dans des prairies naturelles locales pour préserver l'agriculture herbagère de montagne et conserver la diversité floristique territoriale. Il s'agit d'expérimenter et d'évaluer l'efficacité écologique, sociale et technico-économique de semences locales pour régénérer les prairies naturelles afin que cette pratique devienne une solution pérenne et résiliente.

Chef de file : Saint-Flour Communauté

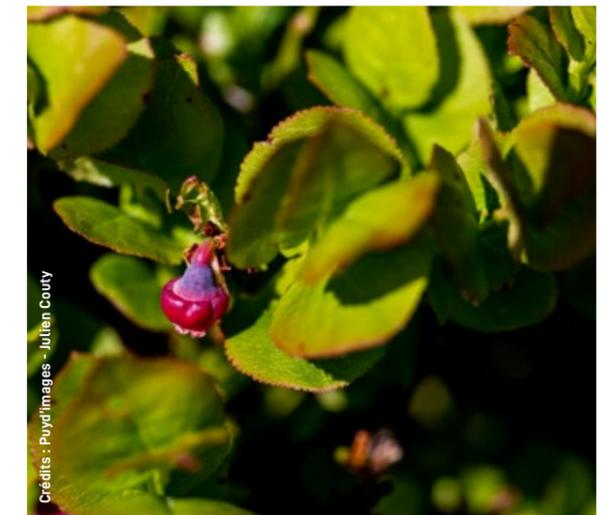
Partenaires : Hautes Terres Communauté; SIGAL; CBNMC; CEN Auvergne; Geysier Chambres d'Agriculture du Cantal; Association Les Tracteurs de la Vallée du L'Ander; EPLEFPA des Hautes Terres; INRA; agriculteurs.

3. L'adaptation de l'agriculture du Puy-de-Dôme face à la disparition de la betterave par le développement de circuits courts

Remplacer les 5000 ha de culture betteravière du Puy-de-Dôme désormais sans débouché, par le développement de circuits courts autour de l'implantation de cultures fourragères et légumières pour une consommation locale. Les partenaires souhaitent ainsi améliorer l'autonomie fourragère de l'élevage de montagne et recréer des liens entre les territoires (montagne et vallée), entre les céréaliers et les éleveurs, et entre les agriculteurs et les habitants de ces territoires autour de circuits courts diversifiés.

Chef de file : Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme

Partenaires : Chambre d'agriculture 63; l'association de développement de l'irrigation en région Auvergne (ADIRA); centre d'étude technique agricole 63 (CETA); Association Agir ensemble; Limagrain-Val Limagne; agriculteurs.



4. La reconquête des espaces d'estives et points d'abreuvement et la structuration d'une filière de la myrtille sauvage

Mettre en réseau les acteurs du territoire du Puy Mary - constitué de 13 communes sur 36 000 ha - pour maintenir l'équilibre entre la préservation d'un patrimoine d'exception et le développement de paysages habités. Cette ambition se décline en trois axes : reconquérir les espaces d'estives perdus par les broussailles, requalifier les points d'abreuvements et structurer une filière collective autour de la myrtille sauvage.

Chef de file : Syndicat Mixte du Puy Mary

Partenaires : COPTASA; CEN; Auvergne Estive; PNR volcans d'Auvergne; Chambres d'Agriculture d'Auvergne; lycées agricoles; INAO; agriculteurs.



5. Un atelier de transformation laitier territorial et polyvalent en Lozère

Créer un atelier technologique de transformation laitière territoriale et polyvalent à Langogne. Ouvert à tous et porté, à sa création, par un collectif de neuf éleveurs laitiers de Lozère, cet atelier innovant servira à la formation, avec le lycée agricole de Lozère, et offrira la possibilité aux agriculteurs d'expérimenter de nouveaux produits locaux dans une zone en déprise agricole. Les partenaires entendent notamment développer des produits laitiers ambassadeurs du territoire permettant de répondre à une demande en circuits courts.

Chef de file : Association Innov Lait Margeride regroupe l'ensemble des partenaires.

Partenaires : collectif de dix éleveurs laitiers; EPLEFPA de Lozère; Chambre d'agriculture de Lozère; Communauté de Communes du Haut-Allier; agriculteurs.

6. Une filière apicole dans les Combrailles à partir de l'abeille noire locale

Développer une filière apicole de l'abeille noire locale dans les Combrailles dans une démarche de développement durable. La préservation de cette abeille rustique s'appuie sur une reconnaissance et une valorisation de ses produits. Ainsi le projet s'intéresse à toutes les phases de la mise en place de la filière allant de l'accompagnement à l'installation d'apiculteurs ou d'éleveurs (diversification), à la mise en place d'une miellerie collective et d'une marque de territoire de qualité.

Chef de file : Conservatoire de l'Abeille Noire en Combrailles
Partenaires : EPLEFPA des Combrailles; Pays de Combrailles; Chambres d'agriculture; MSA; organismes agricoles d'installation départementale et PRA des Combrailles; CNRS; agriculteurs.



7. La filière de montagne «Ovins des Causses du Lot» à Haute Performance Environnementale

Structurer la filière de l'élevage ovin des Causses du Lot à Haute Performance Environnementale par l'identification des savoir-faire et bonnes pratiques environnementales, la valorisation du métier et des produits porteurs des valeurs du territoire. Cette approche transdisciplinaire permettra

d'engager un processus de réflexion collective pour préserver le patrimoine génétique des ovins Causses du Lot et leur écosystème naturel.

Chef de file : Parc naturel régional des Causses du Quercy
Partenaires : Ovilot; CORAM; Organismes de production (GEOC, CAPEL, ELVEA); Agneau Fermier du Quercy; Transhumance en Quercy; Chambres d'Agriculture; AnimaPole (Lycée Agricole de Figeac, exploitation la Vinadie, CFA - CFPPA du Lot); ENSAT; Ecole des métiers du Lot.

8. L'accompagnement collaboratif des agriculteurs pour adapter leur exploitation au changement climatique

Expérimenter une méthode d'accompagnement collaborative des agriculteurs pour adapter leurs systèmes d'exploitation au changement climatique grâce à des diagnostics et des propositions issues notamment d'échanges de pratiques entre pairs. Les partenaires souhaitent accompagner les agriculteurs du Massif central en s'appuyant notamment sur les projections climatiques et agronomiques sur l'ensemble du Massif central du projet AP3C pour une utilisation concrète de ces résultats et leur appropriation par les agriculteurs.

Chef de File : SIDAM

Partenaires : Chambres d'agriculture (43, 87); lycées agricoles de la Faye (87) et des Vaseix (87); agriculteurs.



9. La valorisation des systèmes herbagers fragiles par la création d'une gamme de qualité Tommes du Morvan

Rendre les producteurs laitiers décideurs et acteurs dans la création collective d'une gamme de Tommes du Morvan de qualité afin de consolider les systèmes herbagers fragiles et préserver les paysages de moyenne montagne. Ce projet a également pour objectifs de promouvoir un développement responsable basé sur la valorisation des ressources locales, de créer de la valeur dans les exploitations, de renforcer les liens entre les producteurs autour de coopérations nouvelles, de préserver les systèmes de pâturage herbagé et de faciliter de nouvelles installations-transmissions.

Chef de file : Parc Naturel Régional du Morvan

Partenaires : Ferme de Figeac; CERD; Pôle fromager Massif central; Morvan Terroirs; Centre Fromager de Bourgogne; Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien; EPLEFPA du Morvan.



UN VOLET « MONTÉE EN COMPÉTENCES, MISE EN RÉSEAU, CAPITALISATION » ORIGINAL

Pendant trois ans, à partir de janvier 2020, les porteurs de projets bénéficieront également d'un accompagnement par la mise à disposition d'experts qui les appuieront dans la conduite de leur projet, la montée en compétence et l'organisation en réseau d'échanges.

Les experts et les porteurs de projet identifieront ensemble les leviers de réussite afin de favoriser l'essaimage sur d'autres territoires et le changement d'échelle. Cet appui permettra aux porteurs de projets et à leurs partenaires locaux de prendre du recul, d'échanger entre eux et avec les experts pour sortir de l'isolement et analyser les forces et faiblesses de leur projet pour les faire évoluer.

Ces professionnels sont également chargés de la capitalisation par la création d'événements et la rédaction de supports, notamment de publications scientifiques grâce à l'engagement de la Chaire Interactions d'AgroParisTech.

Ce volet est réalisé par un pool d'experts complémentaires :

- Cap Rural pour son expertise et sa connaissance des acteurs locaux,
 - Chambres d'agriculture de France pour la mise à disposition de son réseau national de techniciens,
 - La Chaire Interactions d'AgroParisTech pour son expertise scientifique,
 - Le think tank Sol et Civilisation pour son rôle de coordinateur spécialiste de la capitalisation
- Outre l'État, la Fondation RTE est partenaire de la Fondation Avril dans le cadre de ce dispositif.

LA CHAIRE INTERACTIONS D'AGROPARITECH

La Fondation Avril deviendra partenaire de la chaire d'AgroParisTech « Innover dans les territoires et accompagner les transitions » (InterActions) en 2020.

Dans le cadre de cette chaire, AgroParisTech, la Fondation AgroParisTech et la Fondation Avril développeront des actions dans le domaine des sciences du vivant et des politiques agricoles, alimentaires et environnementales, susceptibles de promouvoir le développement des territoires. L'ambition de la chaire est de renforcer la capacité de renouvellement des modes d'action au sein des territoires, d'inspirer et d'accompagner les acteurs, de faire émerger des activités et de questionner les modes d'organisation.

La chaire InterActions sera mobilisée pour le volet « montée en compétences, mise en réseau, capitalisation » de l'appel à projets et sera chargée, en partie, de la capitalisation grâce à la création de publications scientifiques.

NUMAGRI



À l'initiative d'un consortium d'acteurs du monde agricole réuni par la Fondation Avril et composé de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), La Coopération Agricole (ex-Coop de France), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, les Jeunes Agriculteurs, Terres Univia et API-AGRO, NumAgri a pour ambition de favoriser la création de valeur sur les pratiques et les produits agricoles français en facilitant les échanges de données de l'exploitation agricole jusqu'au consommateur grâce au développement et à l'adoption par l'écosystème d'un langage commun des données agricoles.



**Maximin Charpentier, agriculteur,
Président de la chambre
d'agriculture du Grand Est, et futur
Président de l'association Numagri
en constitution**

« Merci à la Fondation Avril d'avoir été à la genèse de la réflexion qui a donné naissance au projet NumAgri. En réunissant les acteurs-clés du secteur autour de l'enjeu de la donnée, NumAgri contribue à ce que l'agriculture française développe aujourd'hui une véritable stratégie numérique. »

Ce consortium, avec la Fondation Avril en chef de file, a répondu en octobre 2018 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de FranceAgriMer sur la structuration des filières agricoles et agroalimentaires. NumAgri a été sélectionné parmi les lauréats de cet AMI en mars 2019, et a donc pu bénéficier d'un accompagnement par FranceAgriMer pour la phase d'ingénierie de projet.

Sélectionné sur appel d'offre, le cabinet de consultants SIA Partners a réalisé une mission d'accompagnement à l'ingénierie du projet entre juin et octobre. Son premier rôle a été de fournir au consortium une grille d'analyse afin de choisir le partenaire technique qui réalisera la standardisation des données. Cela a amené à désigner GS1 France comme partenaire de standardisation. Ces consultants ont mené des entretiens auprès de nombreux acteurs de l'écosystème agricole et numérique, et proposé une méthodologie pour la définition et le déploiement des standards.

Une association est en cours de formation pour animer NumAgri dans la durée. Cette dernière, composée du monde agricole et des interprofessions, a pour objectif d'être le lieu de définition des enjeux stratégiques autour de la donnée agricole. Les acteurs clés y sont réunis pour définir collectivement la stratégie numérique de l'agriculture française.



AGRI IMPACT

“ AGRI IMPACT, UN FONDS D'IMPACT POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LEUR DIVERSIFICATION ”

Imaginé par la Fondation Avril pour compléter ses actions directes en faveur du développement des territoires ruraux et de la transition agricole, Agri Impact est un projet de fonds d'investissement à impact avec un positionnement inédit : accompagner en fonds propres les agriculteurs dans leur diversification vers de nouvelles activités créatrices de valeur dans le prolongement de leur exploitation.

À l'origine du projet, en 2016, une enquête a été menée par l'IFOP à la demande de la Fondation Avril avec pour objectif de décrypter la compréhension par les consommateurs français de la notion d'alimentation saine et durable. Parmi les principaux résultats de cette enquête, le besoin des consommateurs français de mieux comprendre la source de leur alimentation est ressorti de manière prioritaire : besoin de connaître la composition et la provenance des aliments ainsi que la manière dont ils ont été produits avec une forte demande pour une alimentation plus locale.

EVALUER LES BESOINS

Ces conclusions ont alors conduit la Fondation à s'intéresser au développement des circuits courts comme levier d'action, et à mandater le cabinet GEM spécialiste de l'agroalimentaire pour mener une étude visant à cartographier les différents types de circuits courts existants, en évaluant les modèles économiques et les principaux freins à leur développement. Ce travail a permis de dégager des pistes pour aider à lever les deux principaux obstacles identifiés au développement de ces circuits courts : un manque de financement, d'une part, et un besoin de davantage de professionnalisation et de structuration des démarches d'autre part. C'est donc, d'abord, pour répondre à l'obstacle que constitue cette difficulté de financement qu'Agri Impact a été imaginé : apporter des fonds propres aux agriculteurs pour les accompagner dans ces projets de circuits courts est apparu comme une approche pertinente, en complément des actions en direct de la Fondation sous forme de subventions.

DES CIRCUITS COURTS...

À l'origine, le champ couvert par Agri Impact comprenait donc les projets de transformation et de distribution locale des produits agricoles par les agriculteurs pour leur permettre, tout en répondant à la demande identifiée des français pour une alimentation locale, de retrouver une plus grande partie de la valeur ajoutée sur leur production en maîtrisant eux-mêmes leur débouché.

... AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES, À L'AGROTOUTISME, ETC.

En avançant dans cette réflexion, il a semblé opportun d'élargir le spectre aux autres projets de diversification d'activité portés par les agriculteurs et leur permettant de créer davantage de valeur dans le prolongement de la production agricole : production d'énergie renouvelable, agrotourisme, etc.

Plus précisément, les cibles d'Agri Impact sont tous les projets de diversification d'activité portés par des agriculteurs ayant le potentiel de générer les impacts positifs suivants :

- Impact économique : amélioration des revenus des agriculteurs impliqués,
- Impact social : création d'emplois dans les territoires,
- Impact environnemental : amélioration du bilan carbone des exploitations.

POUR UNE AGRICULTURE PLUS RÉSILIENTE

Au total, l'ambition est de soutenir, à travers ces projets, la transition des modèles agricoles vers davantage de résilience et vers une agriculture à impact positif.

Doté de 20 M€ dans un premier temps, puis de 50 M€ à objectif 2021, Agri Impact sera géré par Esfin Gestion, société de gestion spécialisée, depuis plus de 20 ans, dans le financement de l'économie sociale et solidaire.

La Fondation Avril sera impliquée aux côtés d'Esfin Gestion pour la recherche des projets et l'analyse des dossiers. Elle assurera le lien entre Agri Impact et les porteurs de projets lors des différentes étapes : montage du dossier d'investissement ; accompagnement et suivi ; désinvestissement. Pour mener à bien cette fonction, elle travaillera en collaboration avec un réseau de partenaires présents dans les territoires auprès des agriculteurs : les chambres d'agriculture, les réseaux d'expertise comptable Accompagnement Stratégie (AS) et CERFRANCE, les syndicats agricoles FNSEA et JA (Jeunes Agriculteurs), ou encore des partenaires spécifiques aux projets d'énergie renouvelable comme GRDF et le cabinet d'étude Opale Energies Naturelles.



FRANCE ACTIVE

Lancées en 2018, des études sur l'accompagnement financier des agriculteurs, menées parallèlement par France Active et Initiative France, ont conduit les deux réseaux à réfléchir à l'adaptation de leurs approches pour, à terme, faire de l'agriculture un secteur clé à développer.

Mobiliser les acteurs du financement des entreprises en faveur des agriculteurs : un objectif que s'est fixé la Fondation Avril en demandant à chacun des deux réseaux nationaux France Active et Initiative France de mener une étude stratégique visant à mieux accompagner les transitions agricoles dans leur changement d'échelle.

FRANCE ACTIVE : « L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS AGRICOLES ENGAGÉS »

L'étude menée en 2019 par France Active sur « l'accompagnement des projets agricoles engagés » visait à identifier les besoins de financement et de conseils des porteurs de projet agricole. Elle a permis d'évaluer les opportunités d'intervention de France Active dans le secteur agricole mais aussi d'analyser et de mieux appréhender les besoins des agriculteurs.

INSTALLATION, DIVERSIFICATION ET CONVERSION

Deux types de projets ont été identifiés comme stratégiques par France Active : les projets d'installation d'agriculteurs et les projets de diversification ou de conversion à l'agriculture biologique. L'association conclut à la nécessité de créer une offre spécifique pour mieux servir les agriculteurs et mieux répondre à leurs besoins ; une mission à laquelle France Active s'attèlera dès 2020.



« Construire une offre pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs »

« L'étude a abouti à trois conclusions phares. Premièrement, compte tenu des enjeux socio-économiques, sociétaux, démographiques et écologiques liés à l'agriculture, un acteur de la finance solidaire comme France Active a toute sa place pour intervenir dans ce secteur en pleine mutation », estime Axel Detammaecker, en charge de l'étude. « Deuxièmement, les besoins de financement et de conseil en agriculture sont particuliers. Il y a, par exemple, des enjeux forts en matière de sécurisation des financements des investissements et du cycle d'exploitation lors de l'installation ou lorsque les agriculteurs souhaitent transformer leur modèle économique (conversion en bio, diversification, vente ou transformation en circuits courts). Troisièmement, les enjeux agricoles sont bien compris par le réseau France Active qui y répond par son expertise financière et par les outils à disposition, comme les garanties bancaires, les prêts et les apports en fonds propres. Cependant, ces outils devront être adaptés et l'expertise agricole améliorée. À partir de ce constat, 10 recommandations ont été faites pour concevoir une offre plus adaptée sur laquelle nous allons travailler en 2020 ».

INITIATIVE FRANCE : 2 500 PROJETS AGRICOLES DÉJÀ FINANCES

Quant à l'étude conduite par Initiative France, elle dresse un état des lieux positif des actions déjà menées dans le secteur agricole. Le premier fonds de prêts d'honneur agricole couplé à un accompagnement dédié a été mis en place dès 2010 par la plateforme néo-aquitaine « Initiative Périgord ». Depuis cette date, environ 400 projets agricoles ont été accompagnés. Au cours des 10 dernières années, le réseau Initiative France a financé 2 500 projets agricoles pour environ 4 500 emplois créés ou sauvegardés. En 2019, Initiative France compte six fonds régionaux agricoles : Nouvelle-Aquitaine, Région Sud, Corse, Auvergne - Rhône Alpes, Bretagne et Hauts-de-France.

Plusieurs recommandations ont été établies par Initiative France, parmi lesquelles :

- Mettre en place un appel à projets ciblant les entrepreneurs agricoles
 - Signer des conventions nationales avec Chambres d'agriculture France et la plateforme de crowdfunding Miimosa
 - Valoriser les entrepreneurs agricoles dans les opérations de communication externe
- C'est pour mettre en œuvre ces recommandations que l'association lancera en 2020, avec l'appui de la Fondation Avril, un appel à projets baptisé « Se nourrir demain » destiné, notamment, aux entrepreneurs agricoles.

“ L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS DANS LEUR TRANSITION, UN ENJEU MAJEUR ”

UN ENGAGEMENT PLUS LARGE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2020

Dans la suite logique de ces actions et sous l'impulsion de la Fondation Avril, Initiative France et d'autres acteurs du financement alternatif de l'entrepreneuriat que sont l'ADIE, MiiMOSA et le Fonds Agri Impact mis en place par la Fondation, signeront une déclaration d'intention commune au Salon International de l'Agriculture 2020. Cet engagement a pour but de renforcer la mobilisation en faveur des transitions agricoles dans les territoires.

INITIATIVE FRANCE

FONDATION AGROPARISTECH

“ DE L'IDÉE À L'ENTREPRISE ”

LES INDICATEURS EN 2019

20 PROJETS RÉCOMPENSÉS

37 ÉTUDIANTS PRIMÉS

5 PROJETS LAURÉATS INCUBÉS AU FOOD INN LAB

Pour la 4^{ème} année, la Fondation Avril a renouvelé son partenariat avec la Fondation AgroParisTech dans le cadre de l'itinéraire Entrepreneuriat. Ce programme destiné aux étudiants ingénieurs agronomes a pour objectif de favoriser l'innovation et la création d'entreprises notamment sur les territoires ruraux. Les étudiants bénéficient de moyens pour leurs projets, qu'ils soient en cours de création, de maturation ou de développement. Cette année est marquée par l'émergence d'un plus grand nombre de projets en phase de développement.

La Fondation Avril a contribué à soutenir plusieurs projets grâce à « l'itinéraire Entrepreneuriat » dont sept au stade de « Maturation » et six au stade « Entreprendre ».

Pour rappel, le concours est composé de trois catégories : jury Créativité, jury Maturation et jury Entreprendre. Pour les étudiants en première année, le prix « Créativité » leur permet de présenter leur idée devant le jury. Dès la deuxième année, les étudiants peuvent exposer un projet qu'ils ont construit pendant six mois avec l'accompagnement de professionnels et prétendre au prix « Maturation ». Le prix « Entreprendre » est ouvert à partir de la troisième année et récompense les meilleurs projets prêts à entrer en phase d'incubation.

DES PROJETS SOUTENUS DANS LA DURÉE

Cette année, une forte progression dans le nombre de projets soutenus a été observée. Il y a notamment plus de projets accompagnés dans la durée, c'est-à-dire qui débutent par la phase de créativité, en passant par la phase de maturation jusqu'au lancement avec le jury Entreprendre. En 2019, cinq projets lauréats ont été incubés au Food Inn Lab.

Six projets ont particulièrement été remarqués :

- Circulegg : recyclage des coquilles de casseries
- AgriCarbone : plateforme de collecte et revente de co-produits de l'agriculture vers l'industrie
- Glimafrica : développement de produits alimentaires transformés pour l'Afrique utilisant des matières premières locales
- Le semeur français : production de micro-pousses pour la restauration
- Absoluthé : production et commercialisation de thés et tisanes broyés en poudres très fines permettant la suppression des déchets associés à leur consommation
- BioCoat : solution d'enrobage alimentaire comestible, incolore, sans goût, qui protège les fruits et légumes contre les attaques microbiologiques

La Fondation Avril soutient à hauteur de 10 000 € « l'itinéraire Entrepreneuriat » d'AgroParisTech.



Amaury de Souancé (à gauche) co-fondateur d'AgriCarbone

« La Fondation AgroParisTech soutient financièrement et apporte du conseil à notre jeune entreprise », explique Amaury de Souancé, co-fondateur d'AgriCarbone. « La dotation a servi à financer le recrutement d'une stagiaire pour nous aider dans le développement de notre activité. L'expertise et les conseils apportés nous ont permis de remettre en question notre projet à la lumière des remarques pertinentes proposées par les partenaires de la fondation AgroParisTech. Nous comptons bien continuer à profiter de ce réseau d'experts capables de challenger nos orientations stratégiques et de nous faire progresser vers un développement solide. »



Paul Malfoy (au centre) co-fondateur de BioCoat

« Avoir été lauréat de la Fondation AgroParisTech, après environ un an de recherches et d'échanges avec divers experts, a déjà été une preuve de confiance en notre projet », affirme Paul Malfoy, co-fondateur de BioCoat. « Les conclusions du jury nous ont permis de dessiner un panorama global de nos forces et faiblesses et nous ont confortés dans la pertinence de notre idée. Être lauréat a été un véritable tremplin car la dotation nous a permis de financer un stagiaire pour tester et optimiser nos travaux de recherche. Attendue depuis longtemps, cette étape est clé pour concrétiser une idée en un véritable produit. Elle nous donnera l'assurance nécessaire pour quitter tous les trois nos emplois respectifs et passer à 100 % sur notre start-up. Ce tremplin a également marqué le début de belles réussites car seulement un mois après, nous étions finalistes de deux autres concours nationaux ! »

Chaire « Mutations Agricoles » de l'ESA

« Que sera le métier d'agriculteur de demain ? »

En décembre 2019, la Fondation Avril s'est engagée aux côtés de la chaire « Mutations Agricoles » de l'ESA d'Angers. L'objectif de cette chaire est de comprendre et expliquer les mutations des métiers de l'agriculture.

La chaire en sociologie à l'ESA s'appuie sur l'idée de développer des recherches sur les transformations des mondes de l'agriculture et de la ruralité, tout en leur donnant une meilleure lisibilité. Cette chaire mobilise conjointement des agriculteurs, des chercheurs en économie et sociologie, des acteurs des filières, de la société civile, de l'environnement et des territoires pour :

- Débattre et définir les questions vives qui les concernent à l'aide d'ateliers-conférences,
- Produire des connaissances utiles à partir des expertises d'économie et de sociologie,
- Rendre lisibles et accessibles ces connaissances auprès de professionnels, d'étudiants et du grand public.

La Fondation Avril soutient à hauteur de 10 000 € la Chaire Mutations Agricoles sur la période 2019-2020.

CONCOURS GRAINES D'AGRICULTEURS



“ QUAND AGRICULTURE RIME AVEC GASTRONOMIE ET TERRITOIRES ”

LES INDICATEURS EN 2019

3 PROJETS LAURÉATS

65 CANDIDATURES POUR LA CATÉGORIE « GASTRONOMIE ET TERRITOIRES »

16 299 VOTES DU GRAND PUBLIC

La Fondation Avril et l'Académie d'Agriculture ont soutenu, pour la deuxième année consécutive, le concours Graines d'Agriculteurs qui valorise auprès du grand public les jeunes agriculteurs installés et récompense leurs pratiques innovantes ; une manière de recréer des liens entre le monde agricole et la société. Cette année le thème de la gastronomie était à l'honneur.



Marion Quenton transforme sa viande caprine en plats cuisinés

À 26 ans, Marion élève plus de 240 chèvres dans le Tarn. Elle transforme la viande caprine en merguez, plats cuisinés, pâtés, saucissons, colis de viande et vend ces produits en circuit court. Grâce à ce mode de distribution, elle souhaite faire connaître la viande caprine, une viande fine et maigre. Afin de mieux faire connaître ses produits, un site vitrine est en cours d'élaboration.

Pour l'année 2019, le concours a récompensé des jeunes agriculteurs valorisant la gastronomie et les territoires grâce, par exemple, à la transformation artisanale ou bien au développement de la vente directe de produits de qualité. L'association Le Tour des Terroirs et l'Institut Paul Bocuse ont été associés à cette édition en réalisant des animations culinaires lors du lancement du concours au Salon International de l'Agriculture.

DIX LAURÉATS POUR 65 CANDIDATS

65 nouveaux agriculteurs installés ont candidaté. Le jury, auquel participait la Fondation Avril, a sélectionné dix candidats. Ces derniers ont pu bénéficier d'une belle visibilité sur le site internet demainjeseraipaysan.fr et sur les réseaux sociaux.

Plus de 16 000 personnes ont voté pour leur projet préféré. Les trois agriculteurs vainqueurs se sont vu remettre un chèque de 3 000 € pendant les "Terres de Jim", la plus grande fête agricole en plein air d'Europe organisée par les Jeunes Agriculteurs.

Créé en 2011 et organisé par Terres Innovantes depuis 2017, Graines d'agriculteurs est le seul concours agricole pendant lequel le grand public peut voter pour désigner son lauréat. Ce concours encourage le sens de l'entrepreneuriat agricole, la démarche durable et l'innovativité en récompensant chaque année des agriculteurs et agricultrices innovants dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

La Fondation Avril soutient le concours à hauteur de 25 000 €.



Etienne d'Hautefeuille rêve de faire partie du Top 3 des whiskies français

Lorsqu'il reprend la ferme céréalière en 2014, Étienne choisit de se lancer dans la production de whisky à partir de l'orge cultivée sur sa ferme et de dry gin fait avec des plantes locales. Il s'associe avec le caviste Gaël Mordac, pour créer, en 2015, la Distillerie d'Hautefeuille.

En proposant des spiritueux de qualité, l'activité d'Étienne a séduit des chefs étoilés. Le céréalier participe à l'essor des whiskies du Nouveau Monde et valorise, en accueillant le public dans son exploitation, le patrimoine présent dans sa famille depuis dix générations.

Ses premières bouteilles de whisky ont été commercialisées fin 2018, à environ 400 exemplaires. Le rêve d'Étienne est de faire partie du Top 3 des meilleurs whiskies français. Sur la cinquantaine de producteurs de whiskies nationaux, très peu produisent eux-mêmes leur orge, alors Étienne compte bien tirer son épingle du jeu et assurer un bel avenir à sa distillerie.



AU CŒUR DES PAYSANS



LES INDICATEURS EN 2019

700 km | DE PARCOURS DÉJÀ TRACÉS

70 | AGRICULTEURS ACCUEILLANTS

9 | PARCOURS SUR LESQUELS RANDONNER

“ MÊLER RENCONTRES, ÉCHANGES ET DÉCOUVERTES ”

Avec 700 km de sentier déjà tracés, 70 agriculteurs accueillants et neuf parcours sur lesquels randonner, l'association Au Cœur des Paysans s'est donné pour objectif, en 2019, d'augmenter la fréquentation de ses chemins. La mission de l'association est de faire connaître l'agriculture française aux randonneurs en les invitant à découvrir ses fermes. Une manière bien à elle de tisser des liens entre les agriculteurs et la Société.

En 2019, l'objectif a été de faire connaître l'association et de faciliter l'accès aux randonnées ainsi qu'aux rencontres avec les agriculteurs. À cet effet, un travail de communication via les relations presse, les réseaux sociaux et des événements a été réalisé ainsi qu'une refonte du site internet afin d'améliorer sa lecture pour les clients.



Thierry Maljean

« Lorsque je rencontre des visiteurs, je me sens apaisé et rassuré »

« Très attaché à mon territoire, l'idée de le faire découvrir me plaisait énormément. Adhérer au projet proposé par Au Cœur des Paysans m'est apparu très rapidement comme une évidence », explique Thierry Maljean agriculteur en polyculture-élevage dans les Ardennes. « Lorsque je rencontre des visiteurs intéressés par mon travail et que je peux leur apporter des explications, notamment sur le contenu de leur assiette, je me sens apaisé et rassuré. C'est souvent un moment de vraie découverte pour les visiteurs car beaucoup d'entre eux ne sont jamais allés sur une exploitation ou bien n'ont jamais entamé de réelle discussion avec un agriculteur ».



Anne-Sophie Alibert
« J'ai fait de belles rencontres avec des paysans qui aiment échanger et partager »

« J'ai toujours souhaité rencontrer des personnes travaillant la terre pour comprendre leur métier et les enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui », explique Anne-Sophie Alibert, responsable marketing à Paris. « J'ai fait deux randonnées avec Au Cœur des Paysans. La première, en groupe, de 15 km dans la journée. La seconde, seule, pendant trois jours et 59 km. J'ai pu visiter cinq fermes. J'ai particulièrement apprécié les paysages, la diversité des agricultures et l'arrivée dans une ferme en marchant ! Lorsque j'ai fait la randonnée de trois jours, les paysans que j'ai rencontrés se connaissaient. Quand je prenais un café dans les fermes pour discuter avant la visite, je passais donc les nouvelles de la ferme que j'avais vue la veille et on commentait l'activité, c'était super ! »

DES CIRCUITS ACCESSIBLES EN TRAIN

Afin de simplifier l'accès aux randonnées, Au Cœur des Paysans a mis en place des « boucles » permettant un retour au point de départ avec, si possible, un accès par le train.

- Les randonnées suivantes ont été dessinées :
- Boucle de la Côte des Bar (Aube) : deux jours/deux agriculteurs
 - Boucle de la Loge aux Chèvres (Aube) : un jour/un à deux agriculteurs
 - Boucle de Sedan (Ardennes) : un jour/quatre agriculteurs

PERSPECTIVE 2020 : UN PARTENARIAT AVEC AGROPARISTECH

Un partenariat se met en place avec l'école AgroParisTech afin de travailler avec des étudiants volontaires. Ces derniers pourront se charger d'organiser des randonnées dédiées aux étudiants d'AgroParisTech et, plus largement, aux autres écoles de la région parisienne. L'objectif de ce partenariat est de tester un modèle dans lequel l'association Au Cœur des Paysans deviendrait une association étudiante de l'école d'agronomie.

La Fondation a commencé à soutenir cette initiative en 2017, à hauteur de 65 000 € sur trois ans.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

crédits : Jean-Michel Lihou



En 2019, l'association TZCLD qui propose aux chômeurs de longue durée un emploi en développant des activités répondant aux besoins des territoires, a lancé ses premières activités-test en collaboration avec les agriculteurs. Conserverie de territoire, légumerie collective ou encore pôle agro-services et commerce ambulants : autant d'activités susceptibles de créer des emplois dans le monde rural tout en levant des freins au développement des circuits courts en agriculture.

Le partenariat avec l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) a débuté en 2018 par une étude sur les freins et leviers au développement d'activités liées à l'agriculture (circuit court, transformation...) et leur potentiel d'emplois sur les territoires ruraux. À la suite de cette première phase, les cinq territoires ruraux retenus par l'expérimentation TZCLD ont saisi l'opportunité de développer des activités en collaboration avec les agriculteurs. Pour chacune de ces activités, qui nécessiteront, à terme, des investissements, un test a été mis en place afin de valider la faisabilité technique, l'existence d'une demande et la coordination des acteurs. Cette méthodologie mise en place grâce à un soutien financier à l'ingénierie a permis d'identifier cinq projets viables.

LES INDICATEURS EN 2019

40 % DES ETP CRÉÉS CONCERNENT DES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN RETOUR À L'EMPLOI SANS SURCÔÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Pour mémoire, l'expérimentation TZCLD entend démontrer qu'il est possible, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée volontaire, un emploi en CDI. Pour cela, des activités utiles et non concurrentes des emplois existants sont créées pour répondre aux besoins des territoires. Des EBE (Entreprise à But d'Emploi) sont mises en place pour employer ces chômeurs. Le financement de ces EBE locales est assuré par des crédits publics liés aux coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, CMU...).

CINQ ACTIVITÉS-TEST EN MILIEU RURAL

En 2019, la Fondation Avril a financé, à hauteur de 5 000 € par territoire, la mise en place d'activités ayant un double objectif : créer des emplois pérennes pour les chômeurs de longue durée et générer de la valeur pour les agriculteurs de ces territoires, souvent fragilisés. Les projets lancés en 2019 sont les suivants :

Serge Marhic : « L'EBE montre que personne n'est inemployable »

« La fonction de directeur d'EBE n'est pas éloignée de celle du modèle entrepreneurial classique. Elle diffère par sa fonction plus sociale, plus innovante, plus expérimentale », affirme Serge Marhic, directeur de l'EBE Tezea de Pipriac Saint-Ganton. Ce type d'entreprise illustre le fait que tout le monde peut travailler ou que personne n'est inemployable. L'EBE montre qu'une activité, aussi petite soit-elle, peut dégager des heures de travail. Elle apporte une autre manière de voir le travail, avec plus de polyvalence, des tâches diversifiées... Elle redynamise l'économie du territoire et redonne une place par le travail à ceux qui étaient devenus invisibles à cause de la privation d'emploi. »



Morgane Rousseau : « J'ai voulu participer au Pôle Agro-services pour acquérir plus de compétences et trouver ma voie »

« J'étais au chômage depuis environ quatre ans. Ce n'est pas facile de trouver un travail quand on est une jeune maman sans expérience professionnelle ! J'ai voulu rentrer dans le projet de création d'un pôle d'agro-services pour acquérir des compétences et trouver ma voie », explique Morgane Rousseau, salariée de l'EBE Elan Jouques depuis 2018. « Dans le pôle Agro, nous travaillons essentiellement dans les jardins des particuliers et chez les agriculteurs de Jouques pour de petites missions ciblées, comme du débroussaillage, des poses de clôtures anti-sanglier, de l'aide à l'embouteillage... ».

- Pays de Colombey et du Sud Toulousain (54) : ingénierie de projet sur la création d'une conserverie de territoire.
- Jouques (13) : ouverture d'un pôle agro-services.
- Mauléon (79) : ouverture d'une activité de plantation de châtaigniers et de récolte de graines labellisées « Végétal d'Origine Locale ».
- Pipriac Saint-Ganton (35) : ingénierie de projet sur la création d'une légumerie.
- Loire, Nièvre et Bertranges (58) : lancement d'une activité de commerce ambulants.

VERS UNE 2^{ÈME} LOI D'EXPÉRIMENTATION

En octobre 2019, à la suite d'un important travail de plaidoyer de l'association auprès des Pouvoirs publics, la Ministre du Travail a confirmé qu'une 2^{ème} loi d'expérimentation serait présentée en 2020. Une initiative très attendue qui devrait permettre l'élargissement de l'expérimentation à de nouveaux territoires.

La Fondation Avril soutient l'expérimentation TZCLD dans les territoires ruraux pour un montant de 35 000 € sur la période 2019/2020.



TERRES UNIVIA

“ DEUX CONCOURS POUR INNOVER AUTOUR DE LA PROTÉINE VÉGÉTALE AU SERVICE DE L'ALIMENTATION HUMAINE ”

LES INDICATEURS EN 2019

108 | START-UP CANDIDATES

200 | DOSSIERS D'ÉTUDIANTS PRÉSENTÉS

26 | PAYS

La Fondation Avril s'est associée à l'interprofession Terres Univia pour accompagner le Village by CA Nord de France et «Innover autour de la protéine végétale au service de l'alimentation humaine». Cette initiative a pour vocation de détecter, à l'échelle européenne, des start-up innovantes, de les attirer sur le territoire et de leur proposer un accompagnement.

Deux concours sont associés à la thématique :

- Les « European Plant-Based Protein Awards » qui ont récompensé, en 2019, sept start-up innovantes, avec, notamment, le prix « Pulses » délivré par Terres Univia et la Fondation Avril
- Le challenge national étudiants, lancé à la fin de l'année, qui s'achèvera en 2020

EUROPEAN PLANT-BASED PROTEIN AWARDS : 108 candidatures, 26 pays

Les « European Plant-Based Protein Awards » ont remporté un vif succès en 2019, avec 108 candidatures appartenant à 26 pays. Sept start-up qui innovent pour la transition écologique et alimentaire ont été récompensées en présence d'acteurs européens des industries agricoles et agroalimentaires. Les lauréats bénéficieront de programmes d'accélération au sein des Villages By CA.

LES LAURÉATS SONT LES SUIVANTS :

CATÉGORIE « INGRÉDIENT » :

Yumgo Tamago Food – France

Les produits Yumgo permettent aux professionnels de remplacer les œufs pour végétaliser leurs recettes.

CATÉGORIE « PROCESS & DIGITAL » :

Mycorena – Suède

Mycorena est un process innovant qui permet la création de protéines à partir de co-produits industriels.

CATÉGORIE « FOOD » :

Ramen Tes Drêches – France

«Ramen tes drêches» propose des ramens revisitées, ces pâtes japonaises faites dans un bouillon traditionnellement à base de poisson ou de viande, en valorisant les céréales issues du brassage de la bière (les drêches).

CATÉGORIE « CONSUMER IMPACT » :

Willicroft – Pays-Bas

Willicroft fabrique une gamme de fromages d'origine végétale.

CATÉGORIE HIGH « PROTEIN FOOD » :

Foods For Tomorrow – Espagne

«Foods for Tomorrow» développe des produits ressemblant à la viande directement à partir de plantes. Sa gamme s'appelle Heura® et connaît déjà un grand succès en Espagne dans les restaurants étoilés, les chaînes de restaurants et les détaillants.

PRIX « COUP DE CŒUR » :

La Petite Prairie – France

«La Petite Prairie» propose une gamme de yaourts à base de féverole, sains et respectueux du corps et de la planète. Elle valorise l'agriculture française et ses ressources locales. Elle s'appuie sur un procédé de fermentation des légumineuses.



Catégories « PULSES » : Kedelaï et son tempeh bio

Le prix « Pulses », remis conjointement par la Fondation Avril et Terres Univia, récompense les projets qui prennent en compte l'amont agricole et prêtent une attention particulière aux territoires ruraux. Il permet de gagner une participation au programme d'accélération au ToasterLab qui facilite l'accès à l'industrialisation et à la mise en marché des produits.

C'est la start-up Kedelaï qui a remporté le prix « Pulses » en 2019. Kedelaï propose un aliment végétal à base de légumineuses bio, transformé localement, dont l'impact environnemental et social est suivi de la fourche à la fourchette. Les produits de Kedelaï, issus de l'agriculture biologique française, sont constitués de tempeh, un produit originaire d'Indonésie réalisé à base de soja fermenté.

CHALLENGE ETUDIANTS : 200 PROJETS PRÉSENTÉS

Second volet de l'initiative, le challenge étudiants a été lancé en octobre 2019. Il est destiné aux étudiants post-bac qui ont construit leur projet pendant leurs études. Parmi plus de 200 projets, 30 ont été sélectionnés en décembre. 12 d'entre eux ont été choisis en février 2020 pour participer à la finale. La Fondation Avril, avec l'aide de ses bénévoles experts, coachera une équipe avec Terres Univia. L'objectif est de challenger les étudiants en leur apportant des regards croisés. La finale doit se tenir mi-2020. Les trois finalistes recevront des prix allant de 500 € à 1 500 €.

La Fondation Avril accompagne cette initiative à hauteur de 15 000 €.



EMMAÛS FRANCE

La « mission agriculture » du réseau Emmaüs France lancée en 2018 avec le soutien de la Fondation Avril et de la Fondation Lemarchand fait boule de neige. Elle a donné lieu, en 2019, à plusieurs initiatives impliquant d'autres mécènes, notamment autour d'un appel à projets agricoles. Cette mobilisation qui a permis de faire remonter des territoires des initiatives locales susceptibles de nouer des liens entre communautés Emmaüs et agriculteurs.

La Fondation Avril et la Fondation Lemarchand ont soutenu, en 2018, la création d'une « mission agriculture » au sein d'Emmaüs France. Cette mission a pour objectif, à la fois, de dresser un état des lieux des projets existants au sein du réseau Emmaüs et de capitaliser, diffuser les bonnes pratiques et appuyer les projets émergents. L'activité de collecte et de valorisation des biens d'occasion traditionnellement réalisée par les compagnons Emmaüs n'est pas adaptée à tous les publics. De ce fait, l'agriculture constitue une activité complémentaire que le réseau souhaite développer. Pour la Fondation Avril, cette activité agricole pourrait être à l'origine de nouvelles solidarités avec les acteurs des territoires allant jusqu'à la création d'activités communes, comme des points de vente partagés avec les producteurs locaux par exemple.

“ LA MOBILISATION
AUTOUR DE
L'AGRICULTURE FAIT
BOULE DE NEIGE ”

L'état des lieux, réalisé de mars à juillet 2019, a permis de recenser 29 projets agricoles internes au réseau Emmaüs. Ce tour d'horizon a pour but premier d'impulser, bien que déjà présent, le « mouvement agricole » dans les communautés Emmaüs et de faire connaître cette initiative afin de trouver d'autres financeurs. Les fondations Carrefour et Truffaut ont ainsi apporté un soutien financier à la mission agricole et plus particulièrement à l'appel à projets.

CAPITALISER, SOUTENIR ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

La diffusion de l'état des lieux et de son analyse à toutes les structures Emmaüs a permis de mieux faire connaître les projets agricoles existants. Des fiches techniques sur le mécénat des projets agricoles et des guides méthodologiques ont été rédigés.

Pour soutenir les initiatives émergentes, deux démarches ont été mises en place en 2019 dans le cadre de la mission agriculture :

- une opération d'arrondi en caisse en partenariat avec les magasins Truffaut qui a permis d'apporter un soutien financier à trois projets.
- le lancement de la première édition d'appel à projets agricoles au sein des réseaux Emmaüs

L'APPEL À PROJETS A RÉCOMPENSÉ 11 INITIATIVES AGRICOLES

Cet appel à projets a pour but d'accompagner les initiatives et les projets émergents liés à l'agriculture au sein du réseau Emmaüs. Sur 14 candidatures, 11 projets ont été retenus et bénéficieront d'un accompagnement individuel ainsi que des temps d'animation dédiés aux partages et aux retours d'expériences afin de construire une culture commune. Des dotations comprises entre 1 800 € et 43 000 € ont également été remises.

A Toulouse, une collaboration réussie entre agriculteurs et communauté Emmaüs

Emmaüs Toulouse a développé différents projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation : projet de potager en permaculture, partenariat avec un apiculteur, menus végétariens et organisation de marchés ponctuels avec un groupement de producteurs bio (Erables 31). Dans le prolongement de ces marchés, Erables 31 a sollicité Emmaüs pour devenir le lieu de distribution de leurs produits bio et locaux. L'association BIO 31, regroupant les producteurs d'Erables 31, a été créée, pour assurer la gestion et la vente des produits. Le soutien de la Fondation Avril permettra de lancer une plateforme e-commerce et de poursuivre les marchés hebdomadaires déjà mis en place. A terme, il est prévu que BIO 31 essaime ce projet à travers le département.



Céline Chanel : « Développer mes ventes directement auprès des consommateurs »

« Etant agricultrice adhérente à BIO 31, le partenariat Emmaüs - BIO 31 me permet de développer mes ventes directement auprès des consommateurs grâce au marché et au lieu de distribution mis à disposition par Emmaüs, tout en mutualisant avec les autres producteurs adhérents une partie de la logistique », explique Céline Chanel, maraîchère en légumes bio de saison. « Je pense que les rencontres entre les compagnes et compagnons de la communauté Emmaüs et les producteurs BIO 31 aideront Emmaüs à s'ouvrir à d'autres activités que celle associée traditionnellement à ce réseau. En 2020, nous souhaitons permettre aux compagnons de rencontrer des producteurs sur leurs fermes et, pourquoi pas, susciter des vocations. Cette année devra aussi permettre de mobiliser d'autres producteurs bio (fromage, fruits, viande...) autour de notre démarche. »

Les lauréats sont répartis en trois catégories :

- six projets agricoles « occupationnels » qui cherchent à créer une nouvelle activité pédagogique et conviviale pour les personnes accueillies
- quatre projets agricoles « productifs » qui visent à accroître l'autonomie alimentaire du groupe
- deux projets « appels à manifestation d'intérêt » qui expérimentent de nouvelles activités agricoles et alimentaires, comme par exemple des activités de transformation, floriculture, conserverie, boulangerie, plantes aromatiques...

Ces deux projets seront plus particulièrement accompagnés par la Fondation Avril en 2020, ils pourront servir de point de départ au développement de circuit court.

La Fondation Avril soutient Emmaüs à hauteur de 60 000 € pour la mise en œuvre de cette initiative.

FRANCE

**ALIMENTATION
SAIN ET DURABLE
POUR TOUS**



BANQUES ALIMENTAIRES



“ RENFORCER LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX ”

L'appel à projets « Pour la solidarité alimentaire dans les territoires ruraux » porte ses fruits. En 2019, la Fondation Avril a soutenu sept nouveaux projets proposés par le réseau des Banques Alimentaires; une manière de faire remonter des territoires des projets innovants et, ainsi, amplifier la démarche lancée avec la Fédération Française des Banques Alimentaires dès 2016 pour lutter contre la pauvreté cachée dans le monde rural.

En 2019, pour sa cinquième année consécutive de partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires, la Fondation Avril a soutenu sept nouveaux projets pour un montant de 50 000 €. Depuis le lancement, mi-2018, de l'appel à projets bi-annuel interne au réseau des Banques Alimentaires baptisé « Pour la solidarité alimentaire dans les territoires ruraux », 11 projets ont ainsi été soutenus sur des sujets aussi variés que la création d'ateliers cuisine dans les villages, l'achat de camions destinés, notamment, à la distribution de paniers alimentaires dans les hameaux isolés, ou l'acquisition de matériels isothermes pour distribuer des plats préparés par un chantier d'insertion. Les projets visant à faciliter l'accès à des produits frais de qualité et à créer du lien social ont été privilégiés pour répondre aux enjeux à la fois nutritionnels et d'isolement que rencontrent les populations défavorisées dans les campagnes.

DES FRUITS ET DES LEGUMES FRAIS GRACE A DE NOUVELLES CHAMBRES FROIDES

La Banque Alimentaire d'Ille-et-Vilaine a profité d'un déménagement pour aménager des chambres froides. Ces équipements permettront de faire face à l'augmentation de la demande des associations partenaires en produits frais et de développer plus fortement la collecte et la distribution des fruits et légumes. Cette Banque Alimentaire approvisionne des associations touchant environ 3 000 bénéficiaires sur l'ensemble du territoire.

DES ATELIERS DE CUISINE POUR APPRENDRE A MANGER SAIN

La Banque Alimentaire du Jura, établie à Champagnole, a également déménagé et souhaite construire, dans ses nouveaux locaux, des chambres froides et une cuisine. La mise en place de ces équipements permettra de proposer des produits frais de qualité et de réaliser des ateliers de cuisine sur les thématiques de l'alimentation saine et du gaspillage alimentaire. Ces ateliers permettront la sociabilisation des personnes en difficulté, souvent seules. Cette Banque alimente 6 800 bénéficiaires sur l'ensemble du territoire et approvisionne 55 associations essentiellement situées en zone rurale.

La Fondation a renouvelé, en 2018, son partenariat triennal avec la Fédération Française des Banques Alimentaires, à hauteur de 150 000 €.



« Relier innovation, environnement et accès à l'alimentation »

« Notre but est d'atteindre l'autonomie énergétique grâce à des panneaux photovoltaïques pour réduire notre facture électrique. Les économies budgétaires réalisées sur notre consommation d'énergie nous permettront de financer la mise en place du logiciel Clickdon », explique Gérard Gueglio, Président de la Banque Alimentaire de Loire-Atlantique. « Cette application nationale permettra une meilleure gestion des surplus agricoles et l'optimisation des capacités de distribution de notre Banque Alimentaire vers ses associations partenaires grâce à de meilleurs échanges au sein du réseau. Notre projet est à la fois innovant et soucieux de l'environnement; une démarche indispensable en ces temps de périls climatiques ».



SOLAAL

L'association SOLAAL a bien grandi depuis 2015, date à laquelle la Fondation Avril a commencé à l'accompagner. En effet, SOLAAL qui facilite le don de produits agricoles auprès des associations d'aide alimentaire, a commencé son déploiement sur les territoires et élargit ses actions à de nouvelles filières. Son principal défi : consolider sa présence dans les territoires, à l'image de ce qui a été réalisé en Hauts-de-France, pour récolter davantage de produits agricoles et servir un maximum d'associations.

En 2019, SOLAAL a été lauréate du concours organisé par la Fondation La France s'engage parmi plus de 600 candidats ; une récompense qui démontre que l'association, encore jeune, a su se professionnaliser et peut désormais être accompagnée dans son changement d'échelle. Elle est aussi soutenue financièrement par le Ministère de la Solidarité et de la Santé. C'est au Salon International de l'Agriculture 2019 que SOLAAL a lancé son application numérique permettant de réaliser un don agricole sur son téléphone mobile quels que soient l'heure et le lieu. Elle a été créée pour que le don soit simple et rapide car le temps est précieux, autant pour les agriculteurs que pour les denrées périssables.



Crédits : Cédric Daya

SOLAAL nous a aidés à réorganiser nos dons

« Depuis l'installation de notre ferme Maurice de Poincy GAEC en 1965, nous donnons régulièrement des fruits et légumes en fonction des fluctuations de ventes. Quand on a la marchandise, plutôt que de la broyer en fin de saison, on préfère en faire profiter des personnes qui en ont besoin », explique Fabrice Maurice. « Je suis entré en contact avec SOLAAL en 2016 pour proposer un don lors d'une collecte solidaire en partenariat avec le réseau Bienvenue à la Ferme. A cette période, l'association à qui nous donnions nos produits a rencontré des difficultés nous contraignant à stopper nos dons. SOLAAL est alors intervenue pour nous trouver de nouvelles solutions et nous avons pu à nouveau donner nos produits à une association, Les Restos du Cœur. »

LA CRÉATION DE NOUVELLES FILIÈRES DE DONS

SOLAAL a également créé de nouvelles filières de dons avec, par exemple, des collectes dans les magasins Gamm Vert et Bio&Co. Elle s'est aussi occupée de la gestion des refus d'agrèage de fruits et légumes auprès de 86 plateformes de distribution tout en poursuivant ses opérations de glanage avec des élèves de lycées agricoles.

En 2020, le recrutement d'une personne chargée des dons est prévu, ce qui permettra à l'équipe de se consacrer davantage à l'animation et à la création de relais en régions, sur le modèle du relais des Hauts-de-France.

La Fondation Avril soutient SOLAAL à hauteur de 105 000 € pour trois ans.

“ SE DÉPLOYER SUR LES TERRITOIRES ”

LES INDICATEURS EN 2019

16000 TONNES COLLECTÉES DEPUIS LA CRÉATION DE SOLAAL EN 2013 SOIT L'ÉQUIVALENT DE 32 MILLIONS DE REPAS

450 AGRICULTEURS ET COOPÉRATIVES DONATEURS

1^{ère} année réussie pour le relais des Hauts-de-France

Véritable relais pilote qui servira d'exemple pour les futures antennes, le relais solidaire SOLAAL Hauts-de-France, lancé en 2018, a distribué 347 tonnes de produits agricoles dont 99 % de fruits et légumes en 2019. Ce relais a mobilisé 17 nouveaux donateurs. Ce sont également huit ambassadeurs composés d'agricultrices et de retraités qui ont été formés pour mobiliser et sensibiliser leurs pairs au don. Des outils méthodologiques vont être créés à partir des retours d'expériences du relais Hauts-de-France pour aider à l'essaimage du modèle dans d'autres régions dès 2020.

AFRIQUE
**ORGANISATION
DE FILIÈRES**



AGROPOL



“ L'ASSOCIATION-FILIÈRE APDS-B ENTRE DANS SA PHASE D'ACTIVITÉ ”

L'association APDS-B, maillon clé de la filière nationale du soja au Burkina Faso, est entrée dans sa phase d'activité en 2019. Ce chantier est animé par Agropol, avec l'appui de la Fondation Avril, depuis la signature, en 2017, d'un protocole d'accord avec le Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso.

LES INDICATEURS EN 2019

270 | TONNES DE SOJA COMMERCIALISÉES PAR LES OP ADHÉRENTES DE L'APDS-B

1900 | TONNES DE SOJA ACHETÉES PAR LES TRANSFORMATEURS ADHÉRENTS

528 | PRODUCTEURS D'OP ADHÉRENTS FORMÉS

Créée en 2018 sur un modèle de type interprofessionnel, l'Association APDS-B (Association de Promotion et de Développement de la filière Soja au Burkina) fédère les principaux leaders de la filière soja au Burkina Faso autour de deux collègues (organisations de producteurs et transformateurs).

En 2019, avec l'appui d'Agropol, l'Association française pour le développement de la filière oléagineuse à l'international, elle a permis la contractualisation des premiers tonnages de graines entre ses membres. Sur les 270 tonnes de soja contractualisées, plus de 250 tonnes l'ont été grâce au dynamisme du partenariat entre la Copsa-c et le fabricant d'aliments du bétail Kono. Si les volumes sont limités, cette première alliance démontre l'intérêt d'appuyer des « couples d'acteurs » de l'amont et de l'aval autour d'un partenariat commercial. En servant d'exemple, elle devrait également susciter de nouveaux partenariats entre membres de l'APDS-B.

LA FORMATION DES PRODUCTEURS : UNE PRIORITÉ

L'année 2019 a également été marquée par la formation de 30 animateurs endogènes issus des Organisations de Producteurs (OP) membres de l'APDS-B. Ces animateurs ont formé, eux-mêmes, 528 producteurs et productrices répartis dans 53 villages de l'Ouest du Burkina Faso. Ces formations ont notamment porté sur la culture du soja et l'élaboration de critères de qualité du soja à l'achat.

Nouvelle dynamique pour la Copsa-c

L'année 2019 a été riche pour la Copsa-c (Coopérative de Prestation de Services Agricoles) du Sud-Ouest du Burkina Faso, membre du collège des OP de l'association-filière. Avec l'appui d'Agropol et du groupe coopératif français In Vivo, elle a pu réduire ses coûts de collecte du soja et ainsi maximiser ses marges lors de la vente aux transformateurs. De nouveaux schémas de collecte ont permis d'optimiser le temps des animateurs endogènes, les coûts liés à la logistique (moyens de transport, balances, emballages, etc.) et les infrastructures de stockage.

Enfin, APDS-B, Agropol et la Fondation Avril ont poursuivi les discussions engagées en 2018 avec plusieurs banques pour mettre en place un mécanisme de financement du fonds de roulement des OP et des transformateurs pour l'achat des graines dans le cadre du contrat de filière. Les fonds n'ont cependant pas pu être débloqués, le frein principal étant l'inadéquation entre les dispositifs d'accès au crédit de campagne proposés par le secteur bancaire et le niveau de maturité financière des petites entreprises du secteur agricole.

En 2020, les partenaires devraient élaborer et mettre en œuvre un plan d'appui à la professionnalisation de l'APDS-B et de ses membres afin, notamment, de rassurer les banques et débloquer des crédits de campagne.

La Fondation s'est engagée, en 2016, à soutenir cette initiative à hauteur de 300 000 €.

« Pour réussir, il faut une approche inclusive »

« L'APDS-B a pour objectif de rapprocher l'offre et la demande à travers la mise en relation des acteurs, de garantir des marchés fiables et plus rémunérateurs pour les producteurs tout en améliorant l'approvisionnement des transformateurs en graines de qualité garanti à des prix compétitifs ». Selon Drissa Sangaré, responsable R&D pour Agropol, « les organisations de producteurs et les transformateurs, seuls, ne peuvent pas construire durablement la filière. Il faut une approche inclusive impliquant les fournisseurs de services financiers, comme les banques et assurances, et les fournisseurs non-financiers, comme les fournisseurs d'intrants et de matériels agricoles ».



« SENS » BÉNIN



“ LES BONS RÉSULTATS
AU BÉNIN PERMETTENT
D'ENVISAGER L'ESSAIMAGE
VERS D'AUTRES PAYS ”

LES INDICATEURS EN 2019

23 | ESSOR
CONSTITUÉES

823 | EXPLOITATIONS FAMILIALES
APPUYÉES PAR LES ESSOR
POUR 1 040 HA DE SOJA

345 | TRANSFORMATRICES
APPROVISIONNÉES EN
SOJA PAR LES ESSOR

En 2019, le programme B'EST (Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire) enregistre une forte augmentation du nombre d'acteurs accompagnés sur toute la chaîne de valeur. En parallèle, les équipes de Sens préparent l'essaimage de la démarche construite autour du modèle Essor (Entreprises Solidaires de Services aux Ruraux).

Alors qu'en 2019, le réseau des Essor poursuit son développement avec neuf nouvelles entreprises créées au cœur des villages béninois, le nombre d'exploitations familiales impliquées a presque doublé dans le même temps. Dans ce modèle de type « cluster multi-filières », le soja continue de jouer son rôle de pivot capable d'entraîner, grâce à son potentiel de création de valeur, l'ensemble des autres filières ciblées (petit élevage, plantes aromatiques et médicinales, huile de neem). Le succès du modèle et l'augmentation du nombre d'exploitations familiales associées s'expliquent principalement par la qualité des services proposés par l'Essor dans son village (accès aux intrants, conseil agricole et accès au marché) et sa capacité à créer de la valeur pour l'ensemble des acteurs, agriculteurs et transformatrices de soja notamment.

UNE HAUSSE DE 150 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Au total, 1040 ha de soja ont été cultivés par les producteurs associés aux Essor qui ont également approvisionné 345 transformatrices de soja, soit 45 de plus qu'en 2018. Sur l'ensemble des chaînes de valeur inclusives accompagnées par Sens, le chiffre d'affaires a augmenté de 150 % en 2019. La valeur économique générée dans ces filières est située à 70 % chez des acteurs ruraux.



OUVERTURE DE L'ESPACE « LE LOCAL » À COTONOU

Afin d'améliorer l'offre des produits, « Le Local » a ouvert ses portes en 2019. Ce magasin du « consommer local » au Bénin commercialise et fait la promotion de nombreux produits du réseau B'EST, et notamment ceux valorisant le soja, auprès de la classe moyenne et aisée de Cotonou.



« Grâce à mon Essor, j'améliore mon revenu »

« Notre Essor nous fournit des gaines de soja de qualité à crédit. Nous remboursons après la vente des fromages », explique la transformatrice de soja Jeanne Loko. « Nous avons aussi pu bénéficier de formations en gestion et sur la fabrication de fromage de bonne qualité, de suivi et d'équipements dont je n'aurais jamais pu bénéficier seule », conclut Mme Loko.

VERS UN ESSAIMAGE DU MODÈLE HORS DU BÉNIN

Les résultats 2019 confirment le caractère novateur et la pertinence de la démarche menée dans le centre du Bénin. Dès 2020, Sens prévoit d'élargir sa zone d'intervention dans le Sud Bénin (Atlantique-Littoral) ainsi qu'à l'étranger. L'essaimage hors du Bénin devrait débiter au Burkina Faso, avec notamment le modèle Essor et le soja comme filière structurante. Cela nécessitera alors de renforcer les équipes.

La Fondation s'est engagée à soutenir cette initiative à hauteur de 210 000 €.

« Mon Essor me permet d'augmenter mes rendements »

« L'Essor me fournit des semences de soja et de l'inoculum grâce à un crédit que je rembourse après la vente. Lorsque j'applique ses recommandations et que les conditions climatiques sont favorables, mon rendement en soja oscille autour de 1,5 tonne à l'hectare », indique l'exploitant agricole Mathias Agossa. « Ces bons résultats vont me permettre de développer mes activités. Si je maîtrise davantage les techniques de production, je pourrais avoir une bonne notoriété dans mon village », ajoute-t-il.

CUMA-BÉNIN AQUITAIN



“ PLEIN SUCCÈS
POUR LE LANCEMENT
DE LA FILIÈRE SOJA
MÉCANISÉE AU BÉNIN ”

LES INDICATEURS EN 2019

48 | CUMA DE PRODUCTION FORMÉES AUX
TECHNIQUES AMÉLIORÉES EN SOJA

22 | CUMA DE TRANSFORMATION
FORMÉES

1,55 | TONNE PAR HECTARE
SUR 487 HA EMBLAVÉS

Les résultats obtenus pour la première phase du projet de structuration de la filière soja mécanisée au Bénin ont été supérieurs aux objectifs fixés. En s'appuyant sur l'organisation de la filière maïs, Cuma Bénin Aquitaine et son partenaire, l'Union nationale des Cuma du Bénin, se sont plus particulièrement focalisés, en 2019, sur l'acquisition d'équipements de battage-vannage pour les Cuma de producteurs et de matériel de transformation pour les Cuma de femmes.

2019 est la deuxième et dernière année de la Phase 1 du projet de mécanisation de la filière soja au Bénin. Les cinq multiplicateurs de semences de soja de qualité formés en 2018 ont pu acquérir chacun une batteuse-vanneuse en 2019 grâce à des prêts à taux zéro. Ces outils permettent de réduire la pénibilité du travail et améliorer la qualité du tri des semences.

LA TRANSFORMATION, ACCESSIBLE À DAVANTAGE DE FEMMES

Initialement, le projet prévoyait d'équiper cinq Cuma de transformation. Le système de prêts à taux zéro mis en place en 2019 du fait d'une forte demande de la part des femmes, a permis de satisfaire deux fois plus de Cuma, soit 105 adhérentes. Ces petits outils de transformation constituent un levier important pour augmenter le revenu des femmes qui peuvent ainsi produire davantage dans de meilleures conditions sanitaires.

ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE POUR LES PRODUCTEURS

En 2020, la poursuite du partenariat devrait permettre de renforcer les actions d'appui à la production et à la transformation tout en expérimentant la transformation au sein des Cuma de producteurs ainsi qu'en lançant une réflexion sur la contractualisation.

Au cours de la première phase du projet, qui s'est déroulée sur deux ans (2018 et 2019), la Fondation a soutenu l'initiative à hauteur de 60 000 €.



2018 et 2019, des résultats au-delà des attentes

Production :

- Formation de cinq techniciens sur les techniques améliorées de production de soja (inoculum, semence de qualité, densité de semis, récolte...).
- Identification et renforcement technique de cinq multiplicateurs de semences de soja de qualité, membres de CUMA, avec acquisition de cinq batteuses-vanneuses.
- Formation de 262 agriculteurs (48 Cuma) aux techniques améliorées.
- 737 ha de soja emblavés sur 2 ans.

Transformation :

- 14 Cuma de femmes transformatrices de soja en tofu ont été immatriculées dont 10 équipées en matériel de transformation.
- Formation de 12 adhérentes sur le processus de production de la marque collective Monsoja et la gestion d'un compte d'exploitation, décidée à la suite d'échanges entre les partenaires Sens Bénin et Cuma Bénin.
- Passage de 1,26 t/ha en 2018 à 1,55 t/ha grâce à une meilleure densité de semis et à l'emploi d'inoculum.



« Le soja pour régénérer nos sols »

« La production du soja devient une culture incontournable. Avec le soja, on favorise la régénération de nos sols qui se sont considérablement appauvris », explique Etienne Sero Moïse, membre de la Cuma Nassara, sur la commune de Bembéréké.



LES INDICATEURS EN 2019

2 NOUVEAUX HUBS OPÉRATIONNELS AU SAHEL

195 VISITES D'ENTREPRISES PAR LE HUB DE THIÈS

86 UNITÉS DE TRANSFORMATION SUIVIES AU SÉNÉGAL

Changement d'échelle sur la bonne voie pour Tech-Dev. L'année 2019 a été consacrée au déploiement des dispositifs d'appui technologique aux TPE et PME de l'agro-alimentaire dans quatre pays du Sahel. Au Sénégal, l'équipe plus particulièrement soutenue par la Fondation Avril a déjà accompagné plus de 80 entreprises de transformation dirigées, pour 87 % d'entre elles, par des femmes.

“ LES HUBS TECHNOLOGIQUES SE DÉVELOPPENT AU SAHEL ”

Avec un niveau de dépenses engagées 3,5 fois supérieur à celui de l'année précédente, l'association Tech-Dev a déployé, en 2019, ses activités pour préparer les quatre pays du Sahel (Mali, Sénégal, Tchad, Burkina Faso) à accueillir des équipes d'appui technologique personnalisé aux entreprises artisanales de l'agro-alimentaire. Grâce au soutien de l'AFD, dans le cadre de l'Alliance pour le Sahel, et d'un co-financement apporté par la Fondation Avril, deux nouveaux hubs technologiques sont désormais opérationnels, à Thiès au Sénégal, et à N'Djamena au Tchad, en plus de celui du Mali déjà ouvert. Des études de faisabilité pour l'implantation de trois autres hubs, en 2020, ont également été réalisées. Ces hubs seront situés à Sikasso au Mali, à Ziguinchor au Sénégal et à Ouagadougou au Burkina Faso.

« Avec le hub de Thiès, je bénéficie d'un vrai compagnonnage »

La dirigeante de « Dr. Marie Dialo Laboratoires » est pharmacienne et fabrique des produits haut de gamme à base de végétaux locaux. Récemment, elle a choisi Thiès pour implanter une petite unité de production de « savons plaisirs ». « Je suis ravie d'être adhérente du hub de Thiès car dès que j'ai un petit souci, j'appelle Cheikh, mon référent. Il me trouve toujours une solution. J'apprécie ce coaching personnalisé. C'est un vrai compagnonnage ! », explique Marie Dialo. Cheikh Lo l'a accompagnée pour identifier un importateur sénégalais d'emballages et accéder à une formation sur la production d'huiles essentielles. Première adhérente du hub de Thiès, Marie Dialo bénéficie également de l'appui d'un expert de l'ITERG, l'Institut français des corps gras, pour la formulation de sa nouvelle gamme de savons.



Un séchoir solaire pour Faral Djiguene Sénégal

Faral Djiguene Sénégal est une unité dakaroise de 15 salariés. Elle transforme des céréales locales en préparations pour bouillies et couscous à base de mil ou de riz. Cette TPE produit également des épices. Sa gérante a adhéré au hub de Thiès dès juillet 2019. Maguette Diallo, sa référente, l'a accompagnée dans la recherche d'une ensacheuse verticale pour mécaniser l'étape de conditionnement et d'un séchoir solaire. Elle l'a aussi aidée à monter son dossier de demande de financement.

ENDA-GRAF, CHEF DE FILE DU CONSORTIUM DE THIÈS

Partenaire depuis 2016 de l'association Tech-Dev, la Fondation Avril a soutenu plus particulièrement la mise en place de l'équipe basée à Thiès, à 70 km à l'Est de Dakar, en partenariat avec l'ONG Enda-Graf. Les quatre personnes recrutées ont effectué 195 visites d'entreprises de l'agro-alimentaire et suivi 86 unités de transformation pour un appui technologique plus spécifique. La très grande majorité de ces structures sont des TPE (72 d'entre elles), pour seulement sept organisations de producteurs et sept entreprises de taille moyenne.

La Fondation Avril s'est engagée à soutenir Tech-Dev à hauteur de 90 000 € sur 2018-2021 sur le Sénégal et pour la mise en réseau de l'ensemble des hubs du Sahel qui sera effective en 2020.

AFDI-MALI



“ JINOV, AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGRICULTURE AUPRÈS DES JEUNES GRÂCE INTERNET ”

LES INDICATEURS EN 2019

- 2346** | AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES FORMÉS DANS 51 COOPÉRATIVES
- 96** | JEUNES RURAUX SENSIBILISÉS DANS LES CENTRES DE RESSOURCES
- 79** | JEUNES SENSIBILISÉS DANS LES VILLAGES

C'est parti pour Jinov au Mali! Bien plus qu'une ouverture sur le monde, ce projet de sensibilisation aux outils numériques mené par l'Afdi semble répondre aux attentes professionnelles des jeunes ruraux comme des agriculteurs maliens.

Lancé en 2019, le projet Jinov ou « Innovations numériques et inclusion socio-professionnelle des jeunes ruraux maliens » mené par l'Afdi, avec la Fondation Akvo et la CNOP (Coordination Nationale des Organisations Paysannes) vise à améliorer les performances et l'attractivité du secteur agricole au Mali. Le pari : le numérique, associé à des projets économiques porteurs, constitue un accélérateur de changement dans les exploitations familiales.

LES FEMMES PRÉFÈRENT LES FORMATIONS AU VILLAGE

S'il est trop tôt pour conclure, les premières tendances sont positives. Grâce aux deux centres de ressources équipés dans l'Ouest du Mali pour recevoir internet ainsi qu'à la présence de quatre animateurs, près de 100 jeunes ont été formés pour utiliser ce moyen d'information et travailler sur leur projet professionnel. Les formations dans les villages, plus adaptées aux contraintes des femmes (pas de moyen de déplacement, peu de disponibilité), ont rassemblé 80 personnes. La formation des agriculteurs et agricultrices s'est déroulée, quant à elle, dans 51 coopératives des régions de Koulikoro et

« Nous ne prenons plus de décision au hasard »

« Pendant la dernière campagne agricole, je recevais chaque jour des informations sur les prévisions météorologiques de ma localité par SMS », explique Salia Traoré, membre de la coopérative Benkadi et utilisateur de l'application Sandji. « Malgré la mauvaise répartition des pluies et leur arrêt précoce, j'ai réussi à faire un bon semis et une bonne utilisation des engrais sans subir beaucoup de pertes. Les services numériques ont modifié ma manière de travailler. Nous ne prenons plus de décisions au hasard », se réjouit-il.

Ségou avec l'appui de 56 animateurs-relais. Par ailleurs, grâce à Jinov, l'Observatoire des exploitations familiales de la CNOP a pu poursuivre la numérisation de ses questionnaires. En 2020, l'Afdi portera ses efforts sur l'appui aux jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel et leur mise en relation avec les instituts de microfinance et programmes spécialisés dans l'entrepreneuriat agricole.

La Fondation a co-financé le projet à hauteur de 25 000 € aux côtés de l'AFD sur un budget total de 710 000 € sur trois ans.

« J'ai pu choisir de bonnes semences de tomates grâce au Net »

« Avant d'aller au Centre de ressources de Kati, je ne savais pas naviguer sur le Net et je ne connaissais pas les applications utiles en agriculture. Sur place, j'ai pu choisir des semences de tomate adaptées qui résistent aux maladies », explique Sounougou Diarra, jeune maraîchère travaillant avec ses parents sur 1ha à Dombila, cercle de Kati. « Chaque fois que je constate des attaques sur mes cultures, je me rends au centre pour trouver les solutions sur le Net ».



SEED PROJECT



“ LE TOP 3 DE L'AGTECH EN AFRIQUE ”

Le Seed Project est un think tank créé par des étudiants d'HEC Paris qui s'intéressent aux applications numériques et innovations digitales dans l'agriculture, en particulier en Afrique. Leur but ultime est de tracer les flux financiers et physiques des produits agricoles afin, notamment, de réduire les pertes entre le champs et l'acheteur et ainsi d'accroître les revenus des agriculteurs.

La Fondation Avril qui appuie la structuration de filières agricoles africaines, estime que les outils numériques (AgTech) sont susceptibles de renforcer les relations contractuelles entre agriculteurs, organisations de producteurs et transformateurs. Le numérique peut, en outre, répondre à l'enjeu de la réduction des pertes agricoles en améliorant les relations logistiques entre les acteurs.

Partant de ce postulat, un premier partenariat avec Seed Project a permis d'identifier, en 2017, 100 start-up spécialisées en agriculture dans le monde. Afin de poursuivre l'objectif global, le partenariat a été renouvelé pour une seconde phase plus opérationnelle en 2018.

LE TOP 3 DES START-UP POUR L'AGRICULTURE AFRICAINE

C'est dans ce contexte que la Fondation Avril, la Fondation Earthworm (ex TFT) et la Société Générale se sont associées. Cette collaboration a permis à Seed Project de mener un travail de terrain en Afrique subsaharienne auprès des agriculteurs, des coopératives, des agro-industriels de plusieurs filières (palmier à huile, arachide, café, hévéa et cacao) mais aussi de plusieurs start-up africaines développant des solutions digitales.

Les analyses ont conduit à l'identification des trois meilleurs partenaires proposant en Afrique des outils digitaux facilitant la remontée et descente d'informations entre agriculteurs et agro-industriels. Le travail de sensibilisation mené auprès des acteurs des filières a également permis aux agro-industriels et aux coopératives de prendre conscience de l'intérêt de l'utilisation d'une solution de paiement dématérialisé pour réduire les risques (vol, perte...) mais aussi pour faciliter les paiements et crédits aux agriculteurs, et au-delà, pour relier les flux financiers et les flux physiques du champ à l'acheteur.

La Fondation Avril a soutenu la deuxième phase de Seed Project à hauteur de 50 000 €. En 2020, une troisième phase de Seed Project pourrait permettre de tester la solution répondant au mieux aux besoins des agriculteurs et des agro-industriels.

LES INDICATEURS EN 2019

- 6 | PAYS ÉTUDIÉS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
- 5 | FILIÈRES AFRICAINES ANALYSÉES
- 3 | START-UP IDENTIFIÉES

« Rien n'est rédhibitoire ! »

« Il existe des freins majeurs au développement du numérique en Afrique : les infrastructures de télécommunication sont de qualité très inégale, l'illettrisme numérique est fort, l'argent liquide reste très recherché par les agriculteurs... Mais rien qui ne soit rédhibitoire ! Les acteurs des filières agricoles ont pris conscience de l'importance de numériser leurs opérations et voient l'intérêt que pourrait représenter la mise en place d'applications les connectant aux agriculteurs », explique Emilien Dhellemmes, membre de Seed Project.



B'BOVID



La Fondation Avril a souhaité participer, en 2019, à un programme d'accompagnement à la diversification durable des activités des petits producteurs de palme au Ghana. Ce programme a été mis en place suite à la prise de participation du fonds Moringa dans l'entreprise de palme B'Bovid, située à Takoradi, dans l'ouest du pays.

“ FAIRE ÉMERGER UN MODÈLE VERTUEUX AUTOUR DE LA FILIÈRE PALME EN AGRICULTURE FAMILIALE ”

Afin d'accompagner l'émergence d'un modèle vertueux autour de la production de palme par l'agriculture familiale, la Fondation Avril a décidé, en 2019, de participer à un programme expérimental au Ghana en partenariat avec le fonds Moringa, un fonds d'investissement français spécialisé dans les sociétés agroforestières à fort impact environnemental et social. Il s'agit d'accompagner, à terme, les 2 000 producteurs impliqués dans l'approvisionnement en palme de l'entreprise B-Bovid dans laquelle le fonds Moringa a choisi de prendre des participations.

POUR UNE DIVERSIFICATION DURABLE

Deux axes complémentaires ont été retenus pour cet accompagnement à la « diversification durable » :

- la structuration de filières de diversification (petits élevages, légumineuses...) pour accroître les sources de revenu des producteurs tout en répondant aux besoins nutritionnels des populations locales
- la création d'écosystèmes « 100 % durables » intégrant le palmier à huile (agroforesterie, zones écologiques...)

HUILE DE PALME BRUTE CONTRE LA CÉCITÉ EN MILIEU RURAL

Créée en 2004 par Issa Ouedraogo, un entrepreneur social, l'entreprise B-Bovid transforme les régimes de palme en huile de palme brute, huile de palmiste, tourteaux et coques. Le modèle de la société s'appuie à 98 % sur un approvisionnement en paysannat. L'huile brute, riche en β -carotène, un précurseur de la vitamine A, permet de lutter contre la cécité en milieu rural. Le Fonds Moringa a souhaité entrer au capital de B-Bovid, convaincu par l'engagement de son directeur.

La Fondation Avril s'est engagée à soutenir le projet pour un montant maximal de 150 000 € sur trois ans, aux côtés du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).



2 questions à Issa Ouedraogo, entrepreneur social au Ghana

Pourquoi avez-vous décidé de reprendre une usine de production d'huile de palme ?

« La façon actuelle de faire des affaires avec les petits exploitants agricoles n'était pas viable, ni sur le plan économique ni sur le plan environnemental. En reprenant l'usine B-Bovid, mon objectif est de changer cela en appliquant un modèle original d'agriculture durable. Ce modèle est une agriculture commerciale inclusive et sociale qui combine des pratiques agricoles innovantes prenant en charge les questions liées à l'environnement, l'agriculture intelligente face au climat comme l'agroforesterie, la sécurité alimentaire, le mode de vie durable et la lutte contre la pauvreté. Nous nous assurons que les agriculteurs travaillent dans un bon environnement. Nous améliorons la qualité de leurs produits, diversifions leurs productions et obtenons de meilleurs prix pour les fruits du palmier et les autres produits de l'exploitation ».

Ce type d'entreprise responsable peut-il se développer dans l'agro-industrie en Afrique ?

« Le modèle d'entreprise inclusif qui cherche à créer des opportunités économiques pour les personnes pauvres en faisant affaire avec elles et en les aidant à améliorer leurs revenus est, bien sûr, l'avenir de l'investissement agroalimentaire en Afrique ! La Banque Mondiale estime que la croissance du secteur agricole est deux fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance d'autres secteurs. Or, en Afrique, où plus de 65 % de la population dépend de l'agriculture pour sa subsistance, ce secteur ne représente que 30 % du PIB. Il est grand temps d'apprendre à produire des aliments en utilisant les meilleures pratiques écologiques et de reconnaître les besoins de développement socio-économique et humain des communautés rurales pauvres ! ».

OPTIGERM – CIRAD

“OPTIGERM, DES FARINES DE NIÉBÉ ET DE SORGHO GERMÉS CONTRE LA MALNUTRITION”

À travers le projet Optigerm, lancé en 2019 au Bénin avec le Cirad, la Fondation Avril se donne pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations africaines, en particulier des enfants, par l'élaboration de bouillies nutritionnellement équilibrées, adaptées au pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables. La germination et la fermentation sont les deux technologies retenues pour améliorer les qualités nutritionnelles de ces produits.

En Afrique subsaharienne, 59 millions d'enfants sont atteints de retard de croissance; la phase la plus critique étant la période de sevrage. Le projet Optigerm vise à élaborer des bouillies nutritionnellement équilibrées produites à partir de niébé et de sorgho germés et, éventuellement, fermentés. Grâce à la germination associée, éventuellement, à la fermentation, il s'agira d'améliorer l'assimilation des protéines et des micronutriments, notamment du fer.

UN COMITÉ DE SUIVI AUX PROFILS COMPLÉMENTAIRES

Chef de file du projet, le Cirad dans le cadre de l'UMR QualiSud, conduit le projet au Bénin en partenariat avec le Laboratoire de Sciences des Aliments de l'Université d'Abomey-Calavi. Un comité a été mis en place pour suivre le projet, avec une dizaine de membres issus de différents organismes (Inra, IRD, Cirad, FSA d'Abomey Calavi, l'Université technologique de Munich, Hôpital Trousseau) ainsi que d'acteurs de terrain (Nutrinat, Sens). Une assistance technique sera fournie par l'entreprise française Nutrinat spécialisée dans les produits germés.



La germination et ses multiples avantages pour la nutrition

La germination déclenche des activités enzymatiques endogènes des graines qui conduisent à la dégradation des protéines, des glucides (l'amidon), des lipides et des parois cellulaires. Ces activités métaboliques ont pour conséquence de mettre à disposition de la plante des molécules nutritives plus simples. Ces activités enzymatiques induisent également une dégradation des agents complexants (phytates, inhibiteurs trypsiques, polyphénols, etc.) dont l'activité diminue ou disparaît dans les farines de graines germées. Ces changements augmenteraient aussi la biodisponibilité des molécules complexées (fer, zinc, calcium, protéines, etc) dans les graines ou leurs produits dérivés. La germination induit également une réduction de la teneur des graines de légumineuses en galactoses, oligosaccharides (raffinose, stachyose et en verbascose), molécules non digestes responsables des inconforts digestifs. Enfin, la germination est favorable au maintien des folates dans les graines de légumineuses.

ENQUÊTES SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Après une première revue de la littérature sur l'intérêt nutritionnel et technologique de la germination, deux enquêtes visant à caractériser les pratiques traditionnelles de production et de consommation des bouillies à base de céréales et de légumineuses en milieu rural et urbain ont été réalisées en 2019. Dans la ville de Cotonou, l'enquête a porté sur 366 ménages tandis que, pour la zone rurale de Dassa-Zoumé, l'enquête a porté sur 388 ménages.

À partir de 2020 et parallèlement au dépouillement des enquêtes, un important travail d'optimisation technologique sera effectué : durée de trempage, aptitude des pré-traitements (salin, thermique, etc...) à la limitation du développement des moisissures, optimisation des phases de germination et de séchage pour une couverture optimale des besoins nutritionnels et une bonne acceptabilité par les populations.

La Fondation Avril s'est engagée à accompagner ce projet à hauteur de 40 000 €.

Professeur Djidjoho Joseph Hounhouigan, Directeur du Laboratoire de Sciences des Aliments à la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Que devrait apporter le projet Optigerm à la population béninoise ?

Ce projet devrait permettre d'intégrer les produits germés dans les habitudes alimentaires des populations béninoises, voire Ouest Africaines, du fait de leur haute valeur nutritionnelle.

Les céréales et les légumineuses à graines constituent une part importante de l'alimentation de beaucoup de pays africains. Investir dans la recherche sur ces produits est donc d'une importance capitale. Grâce au projet Optigerm, nous devrions mieux comprendre le comportement des graines africaines au cours du maltage et leurs apports potentiels dans l'alimentation humaine pour envisager des formes de valorisation spécifiques acceptables et accessibles au consommateur béninois.

Qui sont les principaux bénéficiaires de ce projet ?

Les principaux bénéficiaires seront les plus vulnérables que sont les enfants et les femmes en âge de procréer, aussi bien en milieu rural qu'en milieu défavorisé urbain. Les résultats de ce projet pourraient également offrir des opportunités de création d'entreprises aux jeunes en quête d'innovation et de produits sains, nutritifs et adaptés aux exigences du milieu urbain africain en pleine transition alimentaire.

A F R I Q U E
B I O D I V E R S I T É
C U L T I V É E E T
P R É S E R V A T I O N
D E S S O L S



Oracle - CIRAD



“PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS POUR LES PRODUCTEURS-EXPÉRIMENTATEURS”

LES INDICATEURS EN 2019

- 146** | PRODUCTEURS-EXPÉRIMENTATEURS : 80 AU BURKINA FASO ET 66 AU SÉNÉGAL
- 3** | ATELIERS D'ÉVALUATION PAR LES PRODUCTEURS DES INNOVATIONS TECHNIQUES
- 4** | ESSAIS : 2 EN STATION AU BURKINA FASO, 2 ESSAIS EN POT AU SÉNÉGAL
- 334** | SOUCHES BACTÉRIENNES ISOLÉES : 114 SUR LE SORGHO, 220 SUR LE NIÉBÉ
- 4** | SOUCHES LIÉES À LA FIXATION BIOLOGIQUE DE L'AZOTE CHEZ L'ARACHIDE IDENTIFIÉES

L'intérêt de l'approche participative pour ce projet pilote initié en 2017 s'est confirmé en 2018 et 2019 avec un renforcement des liens entre les chercheurs du Cirad, de l'IRD, de l'Inera (Burkina Faso) et de l'Isra (Sénégal), d'une part, et des communautés paysannes comme l'AMSP au Burkina Faso et un réseau de producteurs d'arachide au Sénégal, d'autre part.

Ce partenariat avec les organismes locaux répond à un double objectif :

- mieux comprendre l'attachement des producteurs aux variétés locales. La productivité n'est pas le critère unique d'appréciation. La qualité et la diversité des usages semblent aussi importantes.
- assurer la continuité des actions dans les régions affectées par la situation sécuritaire.

ASSOCIATION SORGHO-NIÉBÉ : VERS UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ

L'efficacité au champ de l'association est appréciée par la méthode du « Land Equivalent Ratio » défini comme la surface relative nécessaire en cultures pures pour avoir la même production que l'association. Les résultats des essais montrent une large variabilité de réponse des variétés de niébé à l'association, alors que, pour le sorgho, il y a moins de variabilité exploitable, la plupart des variétés se comportant de façon proche du témoin.



« Grâce à l'arachide, mes rendements en mil seront bien meilleurs »

« Comme des expérimentations ont été installées sur mes parcelles, j'ai pu travailler avec les responsables du projet Oracle et voir les résultats. Auparavant, je ne faisais pas beaucoup de rotation. Maintenant, j'ai compris l'importance de l'arachide pour la fertilité des sols et j'ai appris à reconnaître ses variétés et ses maladies », estime Amade Faye, agriculteur au Sénégal. « Les rendements du mil qui suit l'arachide seront bien meilleurs et me permettront d'assurer la sécurité alimentaire de ma famille pendant une longue période de la saison sèche », conclut-il.

UNE EXTRAPOLATION FACILITÉE

Ce résultat est à mettre en relation avec la forte sélectivité racinaire des sorghos vis-à-vis du microbiote du sol. Ainsi, 114 souches microbiennes ont été identifiées sur le sorgho avec deux genres dominants (Alcaligenes et Bacillus) représentant 83 % des souches, alors que pour le niébé, 220 souches ont été isolées dont 147 caractérisées avec cinq genres dominants (dont Bradyrhizobium pour 36 % des souches).

Un autre résultat important porte sur « l'offre microbienne des sols », non différenciable selon les parcelles et les villages considérés. L'extrapolation des résultats à d'autres situations en sera facilitée.

ROTATION MIL/ARACHIDE : DES PRATIQUES À FAIRE ÉVOLUER

Les principaux résultats obtenus en 2018 ont été confirmés. Il s'agit des effets bénéfiques de la souche BradyrhizobiumISRA400 sur l'arachide variété Fleur 11 dans des essais en milieu paysan et de la validation en conditions contrôlées des huit QTLs (locus de caractères quantitatifs) liés à la fixation biologique de l'azote chez l'arachide. Pour augmenter la diversité des bactéries symbiotiques, le test de souches de Bradyrhizobium d'Argentine, zone d'origine de l'arachide, est envisagé. En ce qui concerne les pratiques agricoles, les effets positifs de l'arachide dans les systèmes de culture, comprenant l'impact sur les cultures céréalières subséquentes, en matière de fertilité et de contrôle des

adventices, sont bien appréhendés par les producteurs. Des essais agronomiques sur un réseau de parcelles contrastées ont permis de quantifier ces effets ainsi que d'autres effets rarement examinés dans la littérature : effets sur la disponibilité de phosphore du sol pour le mil, sur l'activité mycorhizienne du sol, sur la pression de nématodes phytoparasites des racines.

LES AGRICULTEURS VEULENT UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ VARIÉTALE DE L'ARACHIDE

Un dispositif d'étude de l'effet variétal sur la rotation a été implanté sur des parcelles-tests en milieu paysan. Les agriculteurs expriment un fort intérêt pour une diversité plus grande des variétés d'arachide, mais la disponibilité des semences est réduite, et/ou le prix en est trop élevé. D'une manière générale, les difficultés récurrentes pour la fourniture d'intrants (semences, engrais,...) ou pour la disponibilité des outils aratoires mécanisés rendent difficile la diffusion des progrès techniques.



« Le projet a identifié les variétés à semer dans un même poquet »

« Pour nous, les producteurs, le projet a déjà permis de faire reconnaître des associations traditionnelles de céréale/niébé dans le même poquet comme une pratique à considérer par la recherche. À travers une démarche de sélection participative, ce travail a aussi permis d'identifier une diversité de variétés de sorgho et de niébé qui peuvent être semées dans le même poquet », explique Roger Kaboré, président de l'AMSP, une association de développement de la province du Sanmatenga qui fédère une centaine de paysans innovateurs, souvent leaders de grands groupements de producteurs. « C'est très important pour nous car cela peut contribuer à améliorer les rendements par la multiplication des semences des variétés préférées pour les associations en poquet, la mise au point de pratiques de traitement biologique contre les ravageurs, en particulier pour ceux du niébé, et la mise au point de bio-fertilisants à base de micro-organismes. »





“ LE POIS D'ANGOLE
ARRIVE SUR LES
MARCHÉS DU GRAND
SUD MALGACHE ”

LES INDICATEURS EN 2019

4337	MÉNAGES PRODUCTEURS DE CAJANUS
4394	HA DE CAJANUS CULTIVÉS
10512	PAYSANS SENSIBILISÉS AUX CULTURES DE LÉGUMINEUSES ET DE CÉRÉALES RÉSISTANTES

Succès confirmé pour le pois d'Angole en 2019, 2ème année du partenariat avec le Gret dans le grand sud malgache. D'abord destiné à l'autoconsommation, il est désormais commercialisé sur les marchés locaux à prix fort. Quant aux producteurs, leur nombre a plus que doublé en un an. Un succès expliqué, en partie du moins, par les analyses de sols de l'IRD qui restent, cependant, à conforter.



« J'ai pu démarrer mon petit élevage »

« Je n'aurais pas toutes ces récoltes si je n'avais pas planté du Cajanus sur mes parcelles. Je n'ai plus d'érosion à cause du vent qui emporte le sol », explique Haova Fanampea, jeune agricultrice de 25 ans, mariée et mère de trois enfants. « En économisant l'argent que j'ai obtenu en vendant une partie de ces récoltes, j'ai pu acheter trois chèvres pour démarrer mon petit élevage ».



L'IRD mesure l'impact du Cajanus sur la fertilité des sols

L'étude menée en 2019 par l'IRD et son partenaire local, le laboratoire LRI, avait pour objectif de déterminer l'impact des mini-forêts de pois d'Angole sur la qualité des sols et sa capacité à les restaurer fonctionnellement et biologiquement. Pour ce faire, le pois d'Angole a été comparé au manioc, tubercule planté depuis longtemps en Androy. Deux sites ont été analysés grâce au kit de mesures « BioFuncTool » ainsi qu'à une évaluation de la macrofaune et de la nématofaune présentes. Si les premiers résultats ont montré des tendances à l'amélioration de la qualité du sol sous mini-forêts de pois d'Angole sur l'un des sites, ces résultats demandent néanmoins à être confirmés par un suivi sur plusieurs années.

Dans le grand sud malgache, la Fondation Avril accompagne le Gret depuis 2018 sur un programme de restauration de la fertilité des sols fortement dégradés, voire stériles, du fait de l'érosion et du changement climatique. La fertilité des sols est restaurée à partir de « blocs agroécologiques » à vocation nutritionnelle, productive et environnementale. Ces blocs sont constitués d'une forte diversité biologique étagée, allant des plantes rampantes jusqu'aux grands arbres. Les légumineuses qui fixent l'azote de l'air y sont fortement représentées. Au cœur du dispositif, une légumineuse arbustive aux usages multiples, le pois d'Angole ou Cajanus cajan.

OBJECTIFS DÉPASSÉS

Pour la deuxième année consécutive, les résultats dépassent les prévisions, notamment du fait d'une forte diffusion des semences et pratiques au-delà des paysans directement impliqués démontrant l'intérêt des populations pour le projet. Les surfaces de pois d'Angole ont presque doublé en un an tandis que le nombre de ménages en produisant a largement dépassé l'objectif. Mais l'événement le plus marquant est la commercialisation, pour la première fois cette année, du pois d'Angole sur les marchés locaux, et cela à des prix comparables à la dolique, légumineuse phare de la région.

Depuis 2018, la Fondation Avril soutient le projet pour un montant de 170 000 € sur trois ans.

AGRISUD INTERNATIONAL



« L'AGROÉCOLOGIE EN PRATIQUES » POUR LES TECHNICIENS AGRICOLES »

Grâce à un appel à la générosité du public abondé par la Fondation Avril, l'association Agrisud International a pu actualiser son guide « L'agroécologie en pratiques » paru en 2010. Les légumineuses, plantes clé en agroécologie, y sont mises à l'honneur.

« Les légumineuses occupent une place essentielle en agroécologie en Afrique »

« La nouvelle édition du guide présente de manière plus détaillée les relations entre les exploitations agricoles et leur milieu », explique Yvonnick Huet, Directeur Général d'Agrisud International. « Des fiches supplémentaires viennent étoffer les différentes parties, notamment sur les légumineuses dans les systèmes de culture. Tant pour leurs qualités agronomiques que nutritionnelles, les légumineuses occupent une place essentielle en agro-écologie en Afrique dès que l'on souhaite promouvoir une alimentation saine et durable, issue de productions de qualité, respectueuses de l'environnement et accessibles à l'ensemble des populations. »

Ce guide pratique a été élaboré pour répondre aux besoins de formation des techniciens, conseillers et animateurs qui accompagnent les agriculteurs et leurs organisations professionnelles dans la maîtrise des pratiques agroécologiques. Grâce à ce travail d'actualisation financé par un appel à la générosité du public sur la plateforme de crowdfunding Miimosa, doublé avec le soutien de la Fondation Avril, les fiches techniques sur les systèmes de production et les pratiques agroécologiques, mais aussi les supports de formation ont été mis à jour. Le guide a également été enrichi d'informations spécifiques sur les légumineuses (cycle de l'azote, fiches pratiques liées aux systèmes de cultures)

Disponible sur le site internet de l'association www.agrisud.org et de la Fondation, il sera imprimé en 130 exemplaires, en 2020, pour les partenaires d'AgriSud International présents sur le terrain. En 2020 également, AgriSud International mettra en œuvre les sessions de formation correspondantes.

La Fondation Avril a apporté 10 000 € pour compléter les dons faits sur la plateforme Miimosa.

« LE 1^{ER} MOOC SUR LE SOL ET LE CLIMAT »

La Fondation Avril a soutenu Agreenium dans le développement d'un cours en ligne (MOOC - Massive Online Open Course) baptisé « Sol et Climat » pour contribuer à la diffusion des connaissances sur les sols et leur rôle vis-à-vis du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

Agreenium, en tant que membre de l'initiative « 4 pour 1000 » lancée à la COP 21 à Paris en 2015, a souhaité développer un cours en ligne (MOOC) contribuant à la diffusion large des connaissances sur les sols et leur rôle vis-à-vis du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

Conçu par les experts scientifiques du sujet, ce MOOC est sous la responsabilité pédagogique et scientifique de Claire Chenu, Professeure à AgroParisTech et ambassadrice des sols auprès de la FAO. Le public ciblé est un public francophone et anglophone « averti » (bac + 3/bac + 5) de formation scientifique intéressé par les sujets liés au changement climatique, à l'agriculture et à l'environnement.

Cette formation en ligne apportera les bases scientifiques et techniques pour comprendre les rôles joués par les sols agricoles dans différents contextes, à travers plusieurs pratiques et leviers d'action à mettre en œuvre. L'ouverture du MOOC qui sera diffusé sur la plateforme française de l'enseignement supérieur Fun-Mooc, est prévue pour le deuxième semestre 2020.

La Fondation Avril a soutenu ce projet à hauteur de 25 000 €.

AGREENIUM

LES PÔLES DE COMPÉTENCE

Depuis 2017, le Conseil Scientifique de la Fondation Avril est organisé en pôles de compétences avec pour objectif d'approfondir des thématiques clés pour les missions de la Fondation et éclairer les décisions du Conseil d'Administration sur les axes d'action et les projets à soutenir. Sous l'animation d'un membre du Conseil Scientifique, ils sont «spécialisés» et ouverts à d'autres experts afin de faciliter les échanges. Les 4 pôles de compétences sont Alimentation et Nutrition (Afrique), Nouvelles Agricultures (France), Territoires Ruraux (France) et Structuration des Filières (Afrique).

PRINCIPAUX TRAVAUX DES PÔLES EN 2019 :

- Structuration des filières (Afrique) : Les travaux effectués en 2019 ont porté sur : Comment accompagner la transformation de l'agriculture familiale vers une agriculture plus productive et plus rémunératrice répondant aux nouveaux modes de distribution ? ;
- Nutrition (Afrique) : Les travaux entrepris depuis 2017 ont abouti à l'organisation d'un colloque le 25 et 26 novembre à Abidjan lors du SARA (Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales) ;
- Territoires Ruraux (France) : Les travaux entrepris en 2017 sur les "agriculteurs et les territoires ruraux" par Hervé Le Bras et prolongés en 2018 et 2019 ont permis d'aboutir à l'édition du livre "Métamorphose du Monde Rural" éditions Quae, écrit par Bertrand Schmitt et Hervé Le Bras ;
- Nouvelles Agricultures (France) : Les travaux se sont orientés sur la création d'un outil d'auto-diagnostic des pratiques agricoles des exploitations devant permettre un suivi d'impact du fonds Agri Impact en constitution. Ces travaux se poursuivent en 2020.

COMMENT ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE VERS UNE AGRICULTURE PLUS PRODUCTIVE ET PLUS RÉMUNÉRATRICE RÉPONDANT AUX NOUVEAUX MODES DE DISTRIBUTION ?

Le pôle de compétence « Structuration de filières en Afrique » a poursuivi ses travaux pour traiter de la construction des filières agricoles en Afrique. Quatre thématiques principales ont été définies au départ.

1. La question de la création de valeur au niveau local et de l'opposition, réelle ou supposée, qui existe entre exportation et marchés locaux;
2. Le rôle des nouvelles technologies et des nouvelles formes d'organisation dans les filières;
3. Comment accompagner la transformation de l'agriculture familiale vers une agriculture plus productive et plus rémunératrice répondant aux nouveaux modes de distribution ?
4. La place des pouvoirs publics pour la performance et la durabilité des filières.

Les deux premières thématiques ont été traitées en 2018. Les travaux réalisés en 2019 se sont focalisés sur la troisième et la quatrième.

VERS UNE EXPANSION DES NOUVEAUX MODES DE DISTRIBUTION

Chaque année, les nouveaux modes de distribution comme les supermarchés gagnent des parts en raison de la transformation des systèmes agroalimentaires et de l'urbanisation croissante. Ils représentent 50 à 60 % de la vente au détail de produits alimentaires en Afrique du Sud et par extension en Afrique australe. En revanche, en Afrique subsaharienne, les supermarchés représentent 5 à 20 % de la vente alimentaire au détail. Indépendamment du niveau de revenus, les nouveaux modes de distribution sont des lieux attractifs. En Côte d'Ivoire, parmi les personnes interrogées qui achètent des aliments dans les supermarchés, 44 % déclarent ne pas avoir de réfrigérateur. La vente en supermarché est un mode de consommation qui satisfait les urbains en quête de produits importés ou locaux, présentés de manière propre et pratique. Les prix pratiqués peuvent être aussi compétitifs que sur les places de marché. Le choix du consommateur entre supermarché et places de marché est surtout guidé par la proximité.

Si les supermarchés restent encore minoritaires dans les systèmes de distribution alimentaire subsahariens hors Afrique australe, leur expansion devrait progressivement s'étendre des centres urbains d'importance vers les petites villes puis les cantons ruraux. Depuis le milieu des années 2010, il est observé une démultiplication des supermarchés en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

En matière d'approvisionnement, les nouveaux modes de distribution utilisent des systèmes d'approvisionnement centralisés avec une importance portée aux prix, aux volumes, à la qualité/calibrage, aux délais de livraison, à la fiabilité, et à la réduction des coûts de transaction.

Au regard de ces critères et pour des raisons de gains de productivité, les nouveaux modes de distribution en Afrique subsaharienne ont tendance à privilégier, pour leurs approvisionnements, les importations de produits transformés et de produits frais (fruits et légumes), au détriment des productions agro-alimentaires locales. Dans une enquête menée en 2005 en Afrique Australe, il est constaté que les produits vendus dans les supermarchés et les magasins sont souvent originaires d'Afrique du Sud.

Cette préférence pour les importations s'explique par le fait que les supermarchés sud-africains implantés au Botswana, en Namibie et en Zambie disposent de systèmes d'approvisionnement bien établis en Afrique du Sud. Toutefois, même si cette logique prévaut pour les supermarchés français ou libanais, en Côte d'Ivoire, le groupe Carrefour affiche l'ambition de s'approvisionner à 100 % en produits frais d'origine locale.

La population active subsaharienne dépend encore majoritairement de l'agriculture. L'exclusion de l'agriculture familiale africaine des chaînes d'approvisionnement peut constituer une menace réelle pour la cohésion sociale, la résorption de la pauvreté et le développement rural en général. Dans ce contexte, comment accompagner la transformation de l'agriculture familiale vers une agriculture plus productive et plus rémunératrice répondant aux nouveaux modes de distribution ?

INTÉGRATION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Dès lors qu'une volonté de développer les agricultures locales s'affirme, il est important pour les pouvoirs publics africains de définir des cadres réglementaires protégeant l'agriculture et les

industries agro-alimentaires naissantes face aux importations de produits frais ou transformés. Une politique des droits de douane peut inciter les nouveaux modes de distribution à intégrer dans leur chaîne d'approvisionnement les produits issus de l'agriculture familiale africaine et des transformateurs locaux.

Pour des approvisionnements locaux par les nouveaux modes de distribution, les stratégies suivantes peuvent être considérées :

1 - Les nouveaux modes de distribution se tournent vers de grandes unités locales agricoles ou de transformation capables de répondre à une demande en quantité et qualité, à un prix compétitif. Ces unités reposent sur le salariat.

2 - Les nouveaux modes de distribution créent leurs propres filières locales intégrées. Le distributeur internalise la transformation et la collecte, voire la production agricole avec la mise en place de grandes unités.

3 - Les nouveaux modes de distribution s'approvisionnent auprès de grossistes capables d'agréger les récoltes de l'agriculture familiale. Les grossistes mobilisent des réseaux de distribution traditionnels gouvernés par des relations interpersonnelles et impliquant une multitude d'intermédiaires.

La plupart des supermarchés et superettes d'Abidjan vendent très peu de produits frais. Les nouveaux modes de distribution sont surtout des lieux de distribution pour des produits alimentaires tels que des boîtes de conserves, les céréales, etc. Très peu de supermarchés d'Abidjan ont introduit la vente des légumes frais.

UNE PROFESSIONNALISATION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Afin de limiter le nombre d'intermédiaires commerçants, les nouveaux modes de distribution peuvent travailler avec des structures capables d'accompagner les coopératives ou les PME de transformation, vers une plus grande standardisation, professionnalisation, contractualisation répondant aux attentes des nouveaux modes de distribution (prix, volumes, qualité, délais de livraison...).

Dans ce sens, le groupe de compétence a mené en mars 2019 des interviews auprès de 3 structures visant à accompagner la 'professionnalisation' de l'agriculture familiale :

- a - Une association de type interprofessionnel regroupant producteurs et transformateurs ;
- b - Des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole ;
- c - Une coopérative pilotée par une entreprise.

a - Association de type interprofessionnel regroupant producteurs et transformateurs : retour d'expérience sur la 'contractualisation' dans la filière soja au Burkina Faso

Pour promouvoir la 'contractualisation' dans la filière soja au Burkina Faso, Agropol (association française pour le développement de la filière oléagineuse à l'international), a mis en place, en 2017, l'Association de Promotion et de Développement de la filière Soja (APDS-B).

Cette structure a permis à des leaders de la filière d'élaborer et de mettre en œuvre le premier système de contractualisation entre transformateurs et organisations de producteurs de soja. Elle a mené des actions d'accompagnement des membres sur leurs capacités techniques, organisationnelles et financières. Un prix de campagne supérieur de près de 30 % au prix bord champ a été défini.

Selon Seydou Coulibaly, propriétaire de Kono Aliments, membre du collège des transformateurs de l'APDS-B, cette initiative était bienvenue dans la mesure où les entreprises comme Kono n'ont pas la capacité de fournir des biens et services aux agriculteurs.

L'APDS-B a permis de faire la connaissance des uns et des autres, de générer de la confiance. Elle a créé une ébauche de contrat pour la commercialisation du soja (référentiel prix, cahier des charges, conditionnement, enlèvement...). Le contrat collectif, enregistré devant notaire, devait permettre aux membres de l'APDS-B d'obtenir plus facilement des crédits de campagne auprès de banques.

b - Coopératives d'utilisation de matériel agricole : retour sur l'expérience Cuma Bénin

Depuis 1995, l'Association Cuma Bénin Aquitaine a construit, au Bénin, un réseau de 87 coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) regroupant 500 producteurs sur 5 300 hectares, principalement en maïs et coton. Cinq Cuma de femmes formatrices font également partie de ce réseau.

Les Cuma sont des coopératives volontaires qui investissent en commun pour que les petits agriculteurs puissent accéder notamment à des tracteurs de type 50 CV.

La mécanisation, limitée aux actions de labour superficiel et de transport en remorque des récoltes, a eu pour effet de multiplier par cinq le nombre d'hectares travaillés par les adhérents, de mieux alimenter les centres urbains et, indirectement, de réduire l'absentéisme scolaire.

La gamme de services proposée aux Cuma a été élargie aux intrants, à la collecte, au warrantage et à la commercialisation avec la création en 2011 de la Coopérative de Maïs du Borgou. Les Cuma favorisent la professionnalisation et la sensibilisation de l'agriculture familiale à des standards.

c - Coopérative pilotée par une entreprise : AGRIMO/GREEN AGRICULTURE (GAN)

GAN est une entreprise qui produit divers fruits, légumes, tubercules et céréales sur deux sites sur une superficie totale de 100 hectares.

Elle travaille également avec 2255 producteurs externes exploitant 3492 hectares. Regroupés en coopératives, ils sont chapeautés par une structure faitière, la coopérative AGRIMO. La ferme de GAN sert de pilote, de test et formation aux agriculteurs et à la production de semences.

GAN met à la disposition des membres d'AGRIMO des matériels de labour agricole. GAN produit et distribue des semences. GAN dispose de contrôleurs internes mis à la disposition des membres d'AGRIMO pour le conseil agricole et le suivi des itinéraires techniques.

GAN est également membre du COLEACP, une organisation européenne contribuant à la mise aux normes des produits horticoles frais des pays ACP vers les marchés de l'UE. A ce titre, GAN bénéficie des formations de formateurs pour l'encadrement des petits agriculteurs. L'ensemble des avantages proposés sont directement bénéfiques pour l'agriculture familiale.

Pour clôturer ses travaux en 2020, le pôle filière a commencé à travailler en 2019 sur la place des pouvoirs publics pour la performance et la durabilité des filières, en collaboration avec la Fondation FARM.

COLLOQUE ENTREPRENDRE CONTRE LA MALNUTRITION EN AFRIQUE

“ ENTREPRENDRE
CONTRE LA MALNUTRITION
EST UN DÉFI À RELEVER ”

La Fondation Avril et ses partenaires (Cirad, IRD, Inrae, UFR Biosciences de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Société Générale, Fondation Louis Dreyfus, Nutriset, Bel, Conseil français des investisseurs en Afrique) ont organisé les 25 et 26 novembre 2019 un colloque intitulé "Entreprendre contre la malnutrition". Il s'est tenu en marge du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) à Abidjan en Côte d'Ivoire.

L'enjeu de cet événement était de croiser les regards de différents types d'acteurs sur la question de la malnutrition, avec des nutritionnistes dressant un état des lieux de la malnutrition et des principales carences alimentaires, des sociologues présentant les habitudes alimentaires et les tabous et enfin des agronomes, des industriels et des économistes proposant une réponse adaptée aux productions végétales et animales de l'Afrique de l'Ouest.

Il s'est intéressé en particulier aux protéines et à la carence en acides aminés essentiels qui engendrent un retard de croissance pour les plus jeunes. Il est estimé que 40 % des enfants ouest-africains vivant en milieu rural présentent un retard de croissance et 20 % en milieu urbain. Grâce à une stratégie pluridisciplinaire, des moyens d'action devraient être proposés pour lever les verrous à la réduction de la malnutrition, avec un focus particulier sur les matières végétales riches en protéines comme les légumineuses.

Organisé en quatre ateliers, ce colloque a dressé un état des lieux et des perspectives sur :

1. les malnutritions, en particulier le lien entre retard de croissance et carence en acides aminés essentiels, et le lien entre anémie et carence en fer ;
2. les habitudes alimentaires ouest-africaines, au regard de ce qui persiste et de ce qui change, en milieu rural et urbain, en savane et zone forestière, pour l'alimentation pour adultes et enfants avec, en toile de fond, l'adoption de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ;
3. les besoins agronomiques de l'agriculture familiale africaine, et les possibles interventions publiques pour équilibrer productions végétales et animales ;
4. la mise en marché, l'organisation et le financement des filières sur la base des contraintes constatées par les industriels et les autres acteurs de l'aval.



La première journée du colloque a été ouverte par M. Moussa Dosso, Ministre des Ressources animales et halieutiques de la République de Côte d'Ivoire. Il a affirmé l'urgence d'une réduction significative des cas de malnutrition en Côte d'Ivoire. « Il semble exister ici un paradoxe, celui d'une production agricole ou d'un potentiel de production largement au-delà des besoins locaux et nationaux et pourtant l'existence, voire la persistance, d'un état d'insécurité alimentaire inquiétant dans certaines zones et devenu alarmant dans d'autres », a-t-il expliqué. La malnutrition affecte 35 millions d'individus en Afrique de l'Ouest, notamment la population infantile des zones rurales. Malgré les efforts engagés depuis plusieurs années, les effets escomptés d'un recul significatif de la malnutrition restent relativement faibles.

Le Ministre a conclu son intervention sur les moyens pour enrayer la situation ivoirienne en abordant notamment les bienfaits des protéines : « parmi les grandes causes identifiées, la faiblesse des apports en protéines pour les enfants et les femmes enceintes occupe une place importante ». Il a ainsi souligné l'importance de réunir des professionnels de différents secteurs complémentaires pour entamer « une nouvelle marche vers le succès dans la lutte contre la malnutrition ».

ATELIER 1. ÉTAT DES LIEUX DE LA MALNUTRITION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Animateur : Daniel Tomé, Président du Comité Scientifique, Professeur de nutrition à AgroParisTech

Intervenants : Dr Anaïs Lemoine, Pédiatre ; Mphumuzi Sukati, FAO, Senior Food and Nutrition Officer ; Mireille Dossa, Directrice de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire.



Ce premier atelier a abordé les principales recommandations concernant les besoins nutritionnels et les politiques à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité nutritionnelle et la santé des populations en Afrique de l'Ouest. Les experts présents ont pu aborder différentes thématiques et explorer les liens entre carences en protéines, retard de croissance, anémie, microbiote et paludisme. Ils ont pu faire un bilan et présenter des leviers d'intervention concernant la malnutrition et les carences en protéines, en fer et en vitamines chez l'adulte et l'enfant, et les situations associant malnutrition, pathologies de surcharge et maladies telles que le paludisme. Il a notamment été montré qu'un enfant présentant un retard de croissance risquait un développement insuffisant sur le plan cognitif et psychosocial. Le retard de croissance est symptomatique d'une situation d'insécurité alimentaire permanente. Cet état nutritionnel de la population rurale mérite une réponse méthodologique avec des solutions simples et adaptées aux habitudes alimentaires locales.

ATELIER 2. HABITUDES ALIMENTAIRES OUEST-AFRICAINES

Animatrice : Sandrine Dury, CIRAD

Intervenants : Joseph Hounhouigan, Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques du Bénin ; Claire Mouquet, IRD ; Marie Konaté, Présidente de Protein Kissée-Là ; Tahirou Traoré, Gret ; Cécile Biansan, responsable nutrition du Groupe Bel ; Aurélien Briffaz, Cirad,



coordinateur des projets Icowpea et Optigerm au Bénin.

Ce second atelier a débuté par deux exposés qui ont dressé un état des lieux des comportements alimentaires en Afrique de l'Ouest : en milieu rural et urbain, en savane et zone forestière, sur l'alimentation des adultes et des enfants. Le premier exposé est parti du constat que le retard de croissance se développe après l'âge de 6 mois lors du passage de l'allaitement strict à une alimentation de complément au lait maternel ou à une alimentation proche de celle de l'adulte. Le second exposé a précisé les qualités nutritionnelles des légumineuses. Il a alerté sur la nécessité de les traiter ou de les préparer pour éliminer les facteurs antinutritionnels. Des travaux sont en cours pour optimiser les modes de préparation de plats traditionnels.

Ces deux exposés ont été suivis d'une table ronde entre des entreprises et une ONG qui ont présenté leur façon d'agir contre la malnutrition. Les actions des entreprises se traduisent, lorsque la nutrition est au cœur de leur stratégie, par la mise en marché de produits transformés de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire. De son côté, l'ONG a expliqué sa façon d'accompagner les entreprises locales et d'appuyer la création d'un environnement favorable par l'éducation des populations à la nutrition. Les interlocuteurs ont pointé du doigt plusieurs difficultés pour produire des produits locaux accessibles et rapides à préparer : qualité des matières premières, manque d'équipements adaptés, manque de protection des produits de qualité sur ces marchés et faiblesse des politiques d'appui aux produits locaux. La résolution de ces problématiques est une solution à entrevoir pour améliorer la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest.

ATELIER 3. VÉGÉTAL ET ANIMAL : DES ENJEUX AGRONOMIQUES AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Animateur : André Pouzet, Conseil scientifique de la Fondation Avril

Intervenants : Eric Scopel, Cirad, spécialiste en agro-écologie ; Louise Akanvou, CNRA Côte d'Ivoire ; Patrice Kouakou, Cirad ; Abou Kone, MixScience, alimentation animale ; Thierry Guérin, CUMA Bénin Aquitaine, coopérative et mécanisation ; Ghislain



Noba, EPAM, commercialisation d'intrants ; Jacob Ouedraogo, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso de 2016 à 2019.

Le troisième atelier a abordé le boom démographique et le changement climatique qui affectent drastiquement le cahier des charges de l'agriculture ouest-africaine. Il a notamment été observé un raccourcissement de la durée des jachères avec un risque majeur pour le maintien de la fertilité des sols. Le développement des cultures de légumineuses peut contribuer à l'amélioration des performances techniques et écologiques des systèmes de culture en Afrique subsaharienne tout en étant

clé pour la satisfaction des besoins en protéines des hommes comme des animaux.

Les intervenants ont dressé un état des lieux des itinéraires techniques de l'agriculture familiale ouest-africaine afin d'envisager comment réintégrer ou optimiser les légumineuses dans les systèmes de culture.

Plusieurs stratégies d'amélioration ont été discutées : la production de plantes riches en protéines doit être encouragée pour améliorer la durabilité des systèmes de culture et de production. Les objectifs de sélection végétale peuvent être revus pour contribuer à cette amélioration (composition des graines, aptitude à des itinéraires culturaux spécifiques). L'organisation collective des agriculteurs doit être adaptée.

ATELIER 4. MISE EN MARCHÉ, ORGANISATION ET FINANCEMENT DES FILIÈRES

Animatrice : Adeline Lescanne-Gautier, DG Groupe Nutriset

Intervenants : Gerome Tokpa, Earthworm ; Ludovic M'Bahia Ble, DG Louis-Dreyfus Company Côte d'Ivoire ; Timothée Pelissier, CFAO-Carrefour, Directeur Commercial, Achats et Marketing ; Irié Lou Colette, Présidente Fédération Nationale des Coopératives



de vivriers de Côte d'Ivoire ; Omar Coulibaly, DG InnoFaso, réseau PlumpyField, Groupe Nutriset ; Augustin Ndri, SGCI, responsable de marché négoce.

Le quatrième et dernier atelier a démontré qu'en dépit de certaines problématiques identifiées d'accès à la terre ou au marché, le monde agricole est globalement en capacité de production suffisante. Pourtant, les industriels et les acteurs de l'aval rencontrent encore de nombreuses difficultés, tant en termes d'approvisionnement que de qualité. La contractualisation qui permet l'organisation des filières, est encore peu développée et nécessite une confiance entre les agriculteurs et les entreprises acheteuses.

Cette démarche s'inscrit dans le temps long, au moyen de concertations professionnelles et sociales complexes. Elle s'efforce de concilier des intérêts a priori divergents : vendre au



meilleur prix et acheter au coût le plus bas.

Les intervenants ont dressé un état des lieux de ces enjeux et tenté d'apporter des éléments de réponse pour améliorer la mise en marché, l'organisation et le financement des filières. Ils se sont accordés sur la nécessité de lancer des opérations pour répondre aux besoins du système alimentaire par une approche pluri-acteurs intégrant toute la chaîne de valeur alimentaire et adaptée au contexte économique et socio-culturel des pays africains concernés.

Michel Eddi, Président Directeur Général du CIRAD, a conclu les deux journées du colloque en appelant désormais aux actions, notamment par « la transformation pour valoriser la production locale et fabriquer des aliments fortifiés à destination des plus vulnérables, tout en assurant la sécurité alimentaire ». Ces actions seront possibles grâce au soutien des pouvoirs publics pour aider à la structuration des filières et au développement des entreprises locales pour passer de l'artisanat à la PME.

Selon Michel Eddi, ces dynamiques de transformation par le biais des politiques publiques seront possibles par la création « d'un grand programme d'appui à la structuration des filières légumineuses à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest portant sur chaque maillon, mais en insistant plus particulièrement sur le maillon de la transformation pour favoriser l'organisation des acteurs,



mettre au point et diffuser des machines robustes pour une transformation adaptée aux marchés locaux et trouver ensemble des financements ».

Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a clôturé ce colloque. Le Ministre a souligné l'urgence de la situation et a salué l'initiative de la Fondation Avril dans cette lutte contre la malnutrition : « l'organisation de ce colloque et vos discussions soutiennent une dynamique globale extrêmement importante, qui vise à remettre au cœur des politiques et des activités agricoles et alimentaires l'objectif de proposer une offre répondant à la fois aux besoins nutritionnels et aux préférences gustatives ».

Le Ministre a également rappelé le rôle et les actions de la France pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition au niveau mondial. « Le Ministre Jean-Yves Le Drian a décidé d'augmenter significativement la dotation financière de l'aide humanitaire, incluant l'assistance alimentaire. Comme vous le constatez, la lutte contre la malnutrition constitue un axe à part entière de la nouvelle stratégie française. Nous mettons particulièrement l'accent sur la sous-nutrition chez les jeunes enfants et les femmes enceintes et allaitantes, à travers une approche multi-acteurs et multisectorielle. Ce renforcement passe notamment par une augmentation des projets agriculture et nutrition de l'AFD, ou encore par notre assistance alimentaire qui augmentera de 33 à près de 60 millions d'Euros entre 2018 et 2020 et dont la moitié du montant sera consacrée à des projets de nutrition. »

En conclusion est apparue l'urgente nécessité d'ouvrir des pistes, non plus de réflexion, mais d'actions pertinentes pour la mise en œuvre sur le terrain des solutions déjà identifiées par le colloque.

À l'issue de travaux menés par le groupe de compétence « territoires ruraux » de la Fondation Avril, l'ouvrage « Métamorphose du monde rural » est sorti en 2020. Les auteurs Hervé Le Bras et Bertrand Schmitt ont examiné la place que les agriculteurs et l'agriculture ont aujourd'hui dans un monde rural français totalement métamorphosé par les évolutions des dernières décennies. La préface a été écrite par Philippe Tillous-Borde, Président de la Fondation Avril.

L'agriculture a connu de profondes transformations au cours du dernier demi-siècle. Un métier familial est devenu une profession individuelle, un savoir-faire coutumier est devenu une compétence reconnue par les diplômés. Dans le même temps, les économies dans lesquelles s'inscrit l'activité agricole ont été bouleversées. L'emploi rural a été renouvelé avec l'émergence de nouveaux services aux populations, l'occupation du sol a été soumise à des pressions et des enjeux auparavant insoupçonnables. L'ouvrage retrace en cartes et en chiffres la métamorphose du monde rural, de l'agriculture et des agriculteurs. Il montre que ces derniers demeurent des acteurs importants du développement local en dépit de leur effectif réduit.

“ MÉTAMORPHOSE DU MONDE RURAL, AGRICULTURE ET AGRICULTEURS DANS LA FRANCE ACTUELLE ”



Les auteurs :

Hervé Le Bras est démographe et historien, directeur de recherche émérite à l'Institut national d'études démographiques (INED), et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Bertrand Schmitt est directeur de recherche en économie à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Ses recherches ont notamment porté sur les déterminants du développement des territoires ruraux et périurbains.

Sommaire :

Préface de Philippe Tillous-Borde, Président de la Fondation Avril

Partie I : Les agriculteurs et le monde rural

Introduction • L'évolution de la population totale et agricole • Les agriculteurs dans leurs exploitations • Les agriculteurs • Ouvriers agricoles et de l'industrie alimentaire • L'agriculture et la ruralité

Partie II : Économie des territoires ruraux et activités agricoles

Introduction • Les activités économiques du monde rural et leurs dynamiques récentes • Place des activités agricoles et agroalimentaires dans les économies rurales

TERRITOIRES RURAUX

FONDATION ● AVRIL
Au cœur des ruralités

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

BUREAU - 39 RUE DE COURCELLES - 75008 PARIS
SIÈGE SOCIAL -11-13, RUE MONCEAU - 75008 PARIS CEDEX 8